



BULLETIN

MÉMOIRE & PATRIMOINE
DE TALENCE

NUMÉRO 18
DÉCEMBRE 2019



PRESBYTÈRE - FAÇADE ET TOITURE
ISMH DU 17/04/1990

BULLETIN DE L'ASSOCIATION MÉMOIRE & PATRIMOINE DE TALENCE

Association loi de 1901
Fondée en 1997
Château Margaut
412 cours de la Libération 33400 Talence
memoire-patrimoine.talence@gmail.com
memoire-patrimoine.talence.fr

**Bulletin diffusé gratuitement
aux membres de l'Association**

N° 18 - décembre 2019

N° ISSN : 2428 - 209 X

Directeur de la publication

Michel BONORON

POUR L'EXERCICE 2019-2020

COMPOSITION DU BUREAU DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ DE LECTURE

PRÉSIDENT	Michel BONORON
VICE-PRÉSIDENT	Pierre BERNARD
SECRÉTAIRE	Simone BONORON
TRÉSORIÈRE	Dominique BLANCHARD
COMITÉ DE LECTURE	Bruno CAHUZAC
	Chantal CHABBAT
	Monique DE MARCO
	Thérèse DELEULE
	Jacki MICHAUD
IMPRIMEUR	A.C.S.D

SOMMAIRE

-
- 04 ENIGMES
-
- 05 ÉDITORIAL
Michel Bonoron, Président
-
- 06 MÉMOIRE ET PATRIMOINE EN DEUIL
-
- 07 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ÉGLISES DE TALENCE
-
- 07 DU MOYEN-ÂGE À LA RÉVOLUTION
-
- 09 CROIX DE CARREFOUR
-
- 11 NOTRE-DAME DE RAMA
-
- 14 SAINT-PIERRE OU SENCT-PEY
-
- 17 PRIEURÉ DE BARDANAC OU BARDENAC
-
- 20 COUVENT SAINT PIERRE
par Pierre Bernard
-
- 28 QUARTIER DE LA MÉDOQUINE, D'HIER À AUJOURD'HUI
-
- 31 LA LAITERIE BOUCHON
-
- 35 DES ORCHIDÉES AU DOMAINE DU HAUT-CARRÉ
par Bruno Cahuzac
-
- 42 PHILIPPE SOLLERS, UNE JEUNESSE TALENÇAISE
par Olivier Caley
-
- 44 HALLOWEEN ET BEAUTÉS VÉGÉTALES
par Michel Bonoron
-
- 47 ANNEXE 1 : PROCESSION 1943
-
- 48 ANNEXE 2 : CONGÉ MILITAIRE
-
- 49 ANNEXE 3 : PERMIS DE CHASSE
-
- 50 RÉPONSE À L'ÉNIGME
-
- 51 INDEX BULLETIN

ÉNIGME
MÉMOIRE & PATRIMOINE
N° 19

Quel personnage important de l'histoire de Talence repose dans ce tombeau ?



Réponse p.50

ÉDITORIAL

Deux événements ont marqué l'année 2019.

Le premier est un événement malheureux : le décès de notre ami Jean-Claude Drouin.

Le second fait entrer notre association dans le XXI^e siècle : la mise en service de notre site WEB. Ce site permet une plus grande visibilité vis-à-vis des personnes pouvant être intéressées par nos travaux, en particulier celles extérieures à Mémoire et Patrimoine. L'adresse du site Internet est : memoire-patrimoine-talence.fr

Je tiens à préciser que la mise en service de ce site ne suspend pas le service du bulletin papier à destination de tous nos adhérents.

Nous projetons d'organiser en 2020 des manifestations : une conférence et/ou une exposition sur les églises de Talence et une conférence sur le château Raba. Ceci n'exclut pas l'éventualité d'autres manifestations selon les occasions qui se présenteront.

Cette année, nous abordons l'histoire des églises et établissements religieux talençais. La période traitée dans ce numéro va des origines jusqu'à la Révolution.

Pierre Bernard fera l'historique de l'ancien couvent Saint-Pierre, élevé au XIX^e siècle sous les auspices du R.P. Pierre Noailles.

Madame Suzanne Boisnier, habitante du quartier de la Médoquine, nous entraîne à une époque, pas si lointaine, où Talence était une cité industrielle et commerçante.

Connaissez-vous les « petites chéries » de Bruno Cahuzac ? Quelle que soit la réponse, et grâce à lui, vous saurez tout sur les Orchidées du domaine du Haut-Carré

Enfin, deux articles imprévus viennent agrémente notre bulletin.

En 2020, nous tiendrons notre Assemblée Générale salle François Mauriac, rue du Professeur Arnoz, le jeudi 26 mars 2020 à 17 h 30.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour présenter à tous nos adhérents et à nos lecteurs, ainsi qu'à leurs familles, nos meilleurs vœux de joie, de bonheur et, surtout, de santé pour la nouvelle année.

Dernière minute :

Nous avons appris que notre ami Pierre Bernard, vice-président de notre association, a été décoré par Madame le Préfet de Nouvelle-Aquitaine de la Médaille de la Jeunesse et des Sports et Engagement Associatif, au grade Argent.

Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire

Très amicalement,

Le Président de Mémoire et Patrimoine de Talence
Michel Bonoron

MÉMOIRE ET PATRIMOINE EN DEUIL

Membre fondateur et ancien vice-président de notre association, Jean-Claude Drouin nous a quittés en mai dernier. Par ses grandes compétences en histoire, il a largement contribué à nos activités tant dans nos expositions que par ses publications dans notre bulletin.

Âgé de 82 ans, il avait obtenu un D.E.S. d'Histoire en Sorbonne avant de venir à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Maître de conférences en cette Faculté, il était membre de nombreuses sociétés littéraires. Sa participation à notre histoire régionale est très importante. Citons seulement pour le Bordelais son *Histoire de Léognan, village de Graves* (2000), sa participation à la rédaction de *Talence dans l'Histoire* (2003) et au *Dictionnaire de Bordeaux* (2006).

Pour son implication dans la vie culturelle talençaise, il avait reçu le Diplôme d'honneur de la Ville de Talence en 2016.

Ses grandes compétences ne nuisaient pas, bien au contraire, à un caractère très ouvert et particulièrement aimable. C'est un véritable ami que nous perdons, mais son souvenir demeurera solidement ancré chez tous ceux qui l'ont connu.

A son épouse et à sa famille, nous renouvelons nos bien sincères condoléances.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES ÉGLISES DE TALENCE

par Michel Bonoron

Sous l'Ancien Régime, dans une société presque unanimement chrétienne, l'Église joue un rôle politique et social considérable. Dans chaque paroisse, églises et chapelles témoignent de la richesse de son patrimoine et de la générosité de ses fidèles.

Mais cette période prend fin avec la Révolution. Les biens de l'Église sont confisqués dès 1790 et de nouvelles circonscriptions administratives sont instituées sur le territoire des anciennes paroisses. Mais à la différence de ces dernières, elles sont dotées de la personnalité juridique et de pouvoirs administratifs précis. Ce sont les communes.

Les rapports entre le clergé, dépossédé de ses biens, et les autorités civiles désireuses de le mettre sous le contrôle de la nation vont rapidement devenir difficiles, d'autant que chaque changement de régime politique laisse espérer à chaque camp des modifications législatives en sa faveur.

C'est finalement la loi du 9 décembre 1905 qui réglera de façon durable le statut des religions et des édifices religieux en France : la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice de tous les cultes. Toutefois elle « ne reconnaît ni ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». Par voie de conséquence, elle règle le statut des bâtiments culturels que l'on peut schématiquement résumer de la façon suivante : les bâtiments culturels bâtis avant 1905 font partie du patrimoine de l'État ou des communes, ceux construits après cette date restent des édifices privés, appartenant au diocèse.

Les conséquences juridiques qui en découlent étant considérables tant en matière d'entretien que de droits d'usage des locaux concernés, au lendemain de la publication de la loi, des inventaires ont été dressés dans un climat de forte émotion populaire. Plus de cent ans après, les effets de cette loi se font encore sentir.

DU MOYEN-ÂGE À LA RÉVOLUTION ÉGLISE SAINT-GENÈS-DE-TALENCE (GLYESA SENT-GENEST)

Au Moyen-Âge, un bâtiment religieux, qui deviendra église paroissiale, était situé à la limite Nord de la paroisse. Il était implanté sur le chemin de Sainte-Eulalie¹ ou chemin de Saint-Genès, à quelques centaines de mètres du prieuré Saint-Laurent d'Escures.

La date de fondation de cette église n'est pas connue mais au XII^e siècle, vers 1137, le *Cartulaire de Sainte-Croix* indique que l'abbé Guillaume Gombaud acheta le domaine de *Labors des Arcs* qui s'étendait de la Garonne à Saint-Genès, dans *le vallon d'Ars*.

Un siècle plus tard, en 1283, l'église *Saint-Genès-de-Talence* est mentionnée dans *Histoire de la Seauve Majour* de Dom Étienne du Laura. Elle est citée dans un acte de 1287 par lequel Amadiou d'Escures donne aux religieuses de Sainte-Claire *une rente sur les vignes situées entre Saint-Nicolas et Saint-Genès*. Un acte de 1341 mentionne son cimetière.

Église matrice, Saint-Genès-de-Talence (*Glyesa Sent Genest*) était probablement située entre la rue des Treuils² et le numéro 201 de la rue Saint-Genès³, face à la rue Duluc, ancienne rue des Vignerons. Selon Charles Chauliac, cité par Maurice Ferrus⁴, l'église se trouvait sur l'emplacement actuel de la maison portant le numéro 203 de la rue Saint-Genès. Au XIX^e siècle, lors de la construction de la maison située au 199 de cette rue, on trouva, des ossements et des pièces de monnaies, certaines datant de l'époque des rois-ducs. Il était évident que l'on se trouvait en présence de l'ancien cimetière.

Au XVII^e siècle, la paroisse est parfois désignée *Talence en Grave*, terme pouvant désigner la paroisse Saint-Genès dans son ensemble ou son annexe Saint-Pierre (*Sent-Pey*) de Talence qui deviendra paroisse indépendante au siècle suivant.

En 1784, l'église est jugée d'une grandeur passable mais néanmoins trop petite pour le nombre de paroissiens⁵, Talence comptant environ 1800 habitants.

Le 3 janvier 1788⁶, à la suite d'une inspection, il est fait les remarques suivantes :

- Les autels sont en bon état. Il existe trois fondations pour les pauvres. Il n'y a ni banc, ni sacristie ni presbytère.

- L'église est dans un état passable. Elle aurait besoin d'être pavée et recouverte ; la nef a besoin de grandes réparations car il y a des endroits où on voit de gros trous.

- Il y a deux clochers. Le plus petit menace de s'effondrer, le second, plus grand, a besoin de grandes réparations.

- Le cimetière est en bon état mais 20 brasses de mur du côté du couchant sont à refaire.

Mais ce qui est peut-être le plus important aux yeux du prêtre inspecteur, c'est la tenue des registres de baptêmes, mariages et décès⁷. C'est ainsi qu'il est mentionné que ces registres sont très mal écrits. Et de préciser : la main du curé ayant transcrit tous les actes tremblant ne lui permet pas de le faire.

A la Révolution, estimée à 20 000 livres, l'église Saint-Genès avec toutes ses dépendances, est inscrite sur la liste des biens destinés à être vendus comme *Bien national*. Le 12 messidor An III (30 juin 1795), le lot est adjugé à M. Rolland, négociant, demeurant au 273 rue Baut, pour la somme de 110 000 livres. Les clés lui furent remises le 15 thermidor An III (2 août 1795). Un autre lot, situé rue des Vignes, fut acquis par M. Sandré, rentier, demeurant 44 place Nationale, pour la somme de 1 600 livres. En 1880, quelques lambeaux de mur témoignaient encore de ce monument qui a laissé son nom tant dans Talence que dans Bordeaux.

Conséquence de la vente de l'église Saint-Genès, la paroisse fut transférée à la chapelle *Saint-Pey* qui devint église paroissiale.

C'est dans l'église Saint-Genès que se tinrent les 7 et 14 février 1790 les deux premières séances constitutives de la Commune de Talence. André, Théophile O'Scalan, curé de la paroisse, en rédigea le procès-verbal⁸.

Notes

1 - Carte de Saint Genès à Bardanac vers 1770 (A.M. Bordeaux).

2 - Au Moyen-Âge, le mot « treuil » désigne un pressoir.

3 - Dominique Dussol dans « Saint Genès - Nansouty », page 42.

4 - Maurice Ferrus : Histoire de Talence.

5 - Abbé Baurein dans Variétés Bordeloises.

6 - Cahier de visite (G646, Archives départementales Gironde).

7 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539) impose le français comme langue de l'administration et rend obligatoire la tenue des registres d'état-civil par les curés des paroisses. Cette dernière mesure disparaît à la création des communes (1790) où les maires en héritent.

8 - Archives municipales de Talence.

En 1864, à la suite de demande réitérées des édiles bordelais, l'empereur Napoléon III signa un décret transférant à la commune de Bordeaux toute la partie de Talence située au Nord des actuels boulevards et de la rue Cauderès, jusqu'à la route de Toulouse⁹.

CROIX DE CARREFOUR

Une croix de carrefour se dressait à la jonction « du chemin royal de Bordeaux à Bayonne » et du « chemin de la porte Sainte-Eulalie à Saint-Genetz » (respectivement cours de l'Argonne et rue Saint-Genès). Un dessin d'Arnaud Corcelles, datant du XVIII^e siècle, et provenant des Archives Municipales de Bordeaux, montre l'entrée du chemin de Talence (**Fig. 1**).



Fig. 1 - Entrée de Talence au XVIII^e siècle. Dessin d'Arnaud Corcelles
(Cliché de Rakotomanga – AM Bordeaux).

Au premier plan, on y voit une croix de carrefour. Très ancienne (elle daterait du XIII^e ou XIV^e siècle), cette croix de carrefour fut reconstruite en 1606. Lors de la Révolution, une croix en fonte remplaça celle en pierre. Depuis 1902, elle est installée dans un petit enclos aménagé dans le domaine de la Solitude donnant sur la place Louis Barthou (**Fig. 2**). À cette occasion, la croix en fonte fut remplacée par une autre en pierre. Sur le fût de la croix, on peut voir un personnage très abimé. Étant sur le chemin de Saint Jacques de

Compostelle, on peut supposer qu'il s'agit d'une représentation de Saint-Jacques ou d'un jacquaire (**Fig. 3**).

⁹ - Décret du 27 avril 1864 avec effet au 1 janvier 1865.

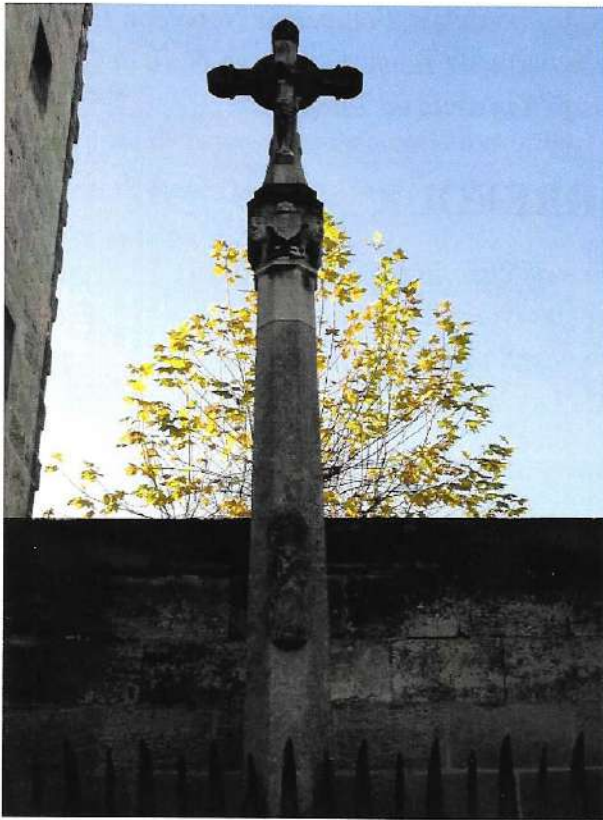


Fig. 2 - Croix de Saint-Genès en 2018
(Photo de l'auteur).

Mais qui est ce Genès qui donna son nom à l'église et, partant, aux quartiers de Bordeaux et Talence ? En réalité, il y a trois saints répondant au nom de Genès.

Le premier était notaire ou greffier à Arles. Chargé de transcrire un édit de l'empereur Maximilien concernant les persécutions contre les chrétiens, et étant catéchumène, il s'y refusa. Arrêté, il fut décapité. Sa fête est le 25 août.

Le second était un histrion romain. Alors qu'il jouait une parodie indécente sur le christianisme devant l'empereur Dioclétien, Genès fut frappé d'une vision intérieure et se convertit à la foi nouvelle. Il subit le supplice du chevalet en 280 ou 303. Il est fêté soit le 25 août soit le 26.

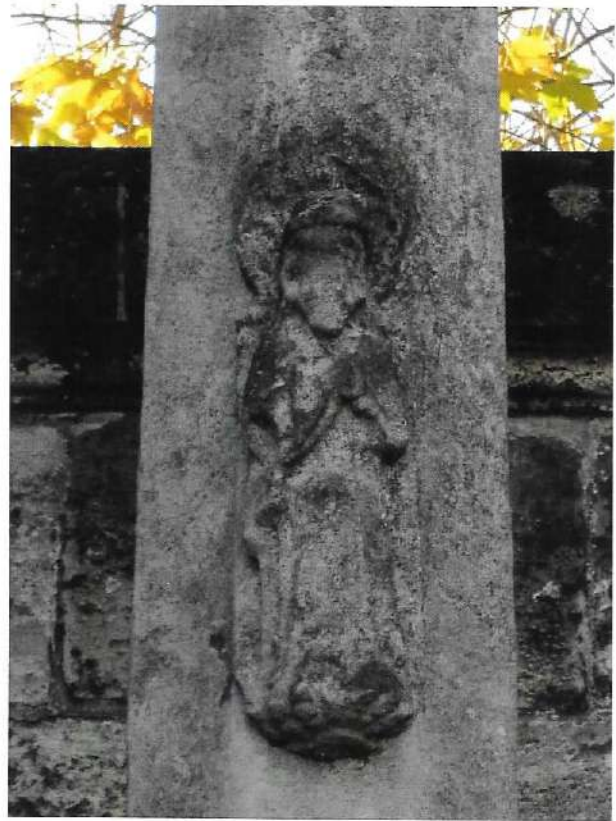


Fig. 3 - Représentation de St Jacques
(Photo de l'auteur).

Enfin le troisième était évêque à Clermont. Outre cette fonction éminente, tout ce que l'on sait de ce saint homme est qu'il mourut vers 662. Il est fêté le 3 juin.

Il se pourrait que l'autel dédié à Saint-Barthélemy ait également concerné les deux premiers Genès, fêtés le 25 août. Par la suite, il fut réputé honorer Saint-Louis. De nombreux villages et villes portent le nom de ce personnage, plus ou moins modifié, principalement dans le Sud de la France.

NOTRE-DAME DE RAMA

Le premier établissement était le prieuré de Notre-Dame de Rama, également connu comme prieuré des Monges¹¹, de la Rame ou Notre-Dame du Bon Port. Il voisinait avec la chapelle du même nom. Ce nom lui vient de sa situation dans les bois, c'est-à-dire sous la ramée où, selon la tradition, il y eut une apparition de la Vierge Marie¹². Le prieuré et la chapelle disparaîtront définitivement à la Révolution.

Vers 1132, Aliénor d'Aquitaine, fille du dernier duc d'Aquitaine, créa le prieuré qui fut confié aux fontevristes, ordre de religieuses dépendant de l'abbaye de *Fontevrault* (Maine-et-Loire). Il était implanté dans un quadrilatère délimité par les rues actuelles du Maréchal Leclerc au Sud, Lamartine à l'Est, Ambroise Paré au Nord et du professeur Arnoz à l'Ouest, à l'intersection du ruisseau d'Ars et du ruisseau des Palanquettes, sur la rive droite de chacun d'entre eux.

Étant située à proximité du chemin de Saint-Jacques, la chapelle recevait de nombreux pèlerins.

De la fin du XV^e siècle jusqu'à sa destruction définitive, la chapelle, voisine du prieuré, abrita une statue de la Vierge tenant son

fil sur les genoux. Cette piété, provenant de l'abbaye de Fontevrault, eut une existence mouvementée tout comme le prieuré. Aujourd'hui, classée aux monuments historiques, elle est visible dans l'église paroissiale (**Fig. 1**).

Tour à tour, Anglais, Français, protestants, ligueurs, frondeurs et révolutionnaires s'y intéressèrent. Pas toujours pour son bien. Négligée et complètement abandonnée par le culte à partir de 1570, elle est en ruine à la fin du XVII^e siècle. En 1691, la chapelle est signalée *entièrement ruinée, sans toit et sans portes, tout étant entièrement par terre*. Trente ans plus tard, des enfants trouvent la statue de la Vierge au milieu des ronces. *C'est la Retrouve de Notre-Dame¹³*. La chapelle est rebâtie et rouverte au culte et aux pèlerinages qui reprennent vie (**Fig. 2**).



Fig. 1 – Pietà de Talence (Photo M. Bonoron)

11 - Terme populaire désignant les moines et les moniales.

12 - Delpuech, *Histoire de N.D. De Talence ou de Rama*.

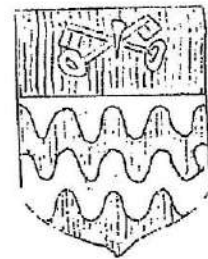
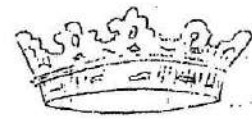
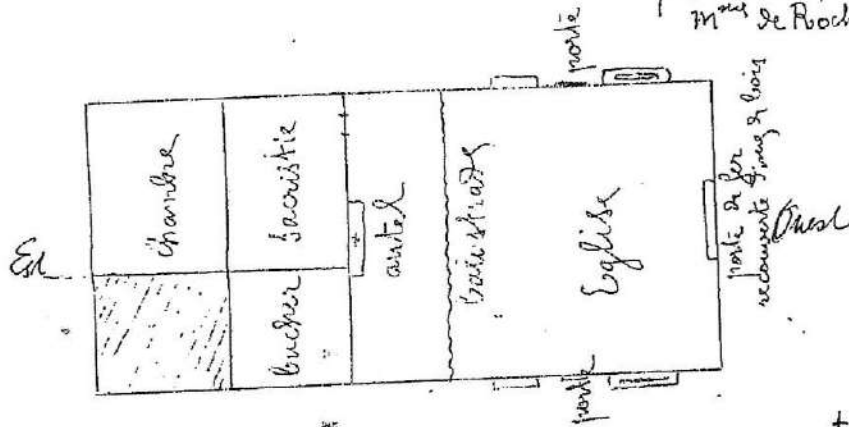
13 - Abbé Royer : *La « Retrouve de Notre-Dame de Talence en 1729 »*. Édition 1913.

Archives de Fontevault
 (préfecture d'Angers)
 Prieuré de la Rame

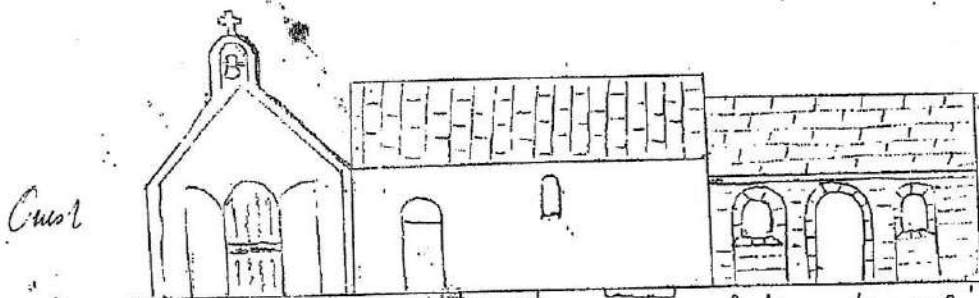
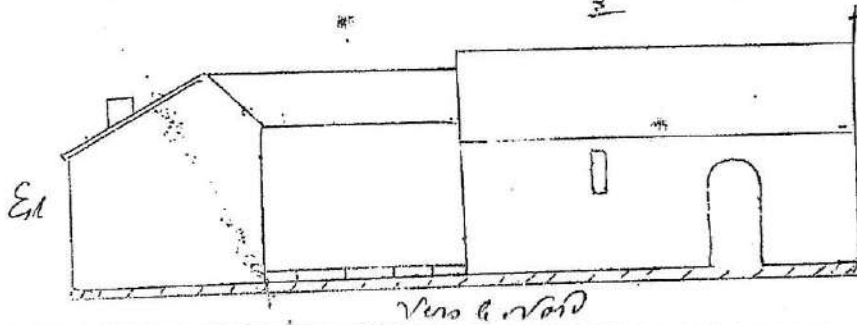
1736

Croquis de la Chapelle des Manges
 Notre Dame de Balence (Bordeaux)

par Vincent sculpteur de
 M^{ons} de Rochefort abbé royal



Rochefort



Cette façade appliquée
 au pignon de l'église
 vers l'Ouest et au bâtiment

Midi
 Longueur 34 pieds
 Hauteur 24
 Hauteur 13

Bâtiment neuf
 Longueur 27 pieds
 Hauteur 10 pieds
 Largeur 24 pieds

Fig. 2 - Schéma du prieuré de la Rame en 1736

À travers les âges, la piété fit l'objet de nombreux pèlerinages des jacquaires¹⁴ mais aussi des marins de Bordeaux et des environs. Un inventaire de 1791 mentionne une cinquantaine d'ex-voto. Il n'en reste qu'une douzaine, la plupart en mauvais état¹⁵.

En avril 1794 le culte y est encore pratiqué mais il est vite dénoncé.

Le 22 messidor An III (10 juillet 1795), Jean Thiac, constructeur de navires à Bordeaux, acheta la chapelle et ses dépendances pour la somme de 60 400 livres.

Démolie, ses matériaux servirent à la construction de la maison du nouveau propriétaire, connue aujourd'hui comme château Lastouche.

Peuplé, l'emplacement du prieuré deviendra le *Petit courneau des Monges*. Au XIX^e siècle, une partie du terrain sera nommée *Parthenval* (vallée de la Vierge). Sur le cadastre de 1846, cet emplacement est désigné comme *Quartier de la petite chapelle*. Il fut également appelé *Le Bourg*, appellation encore utilisée entre les deux guerres mondiales (**Fig. 3**).

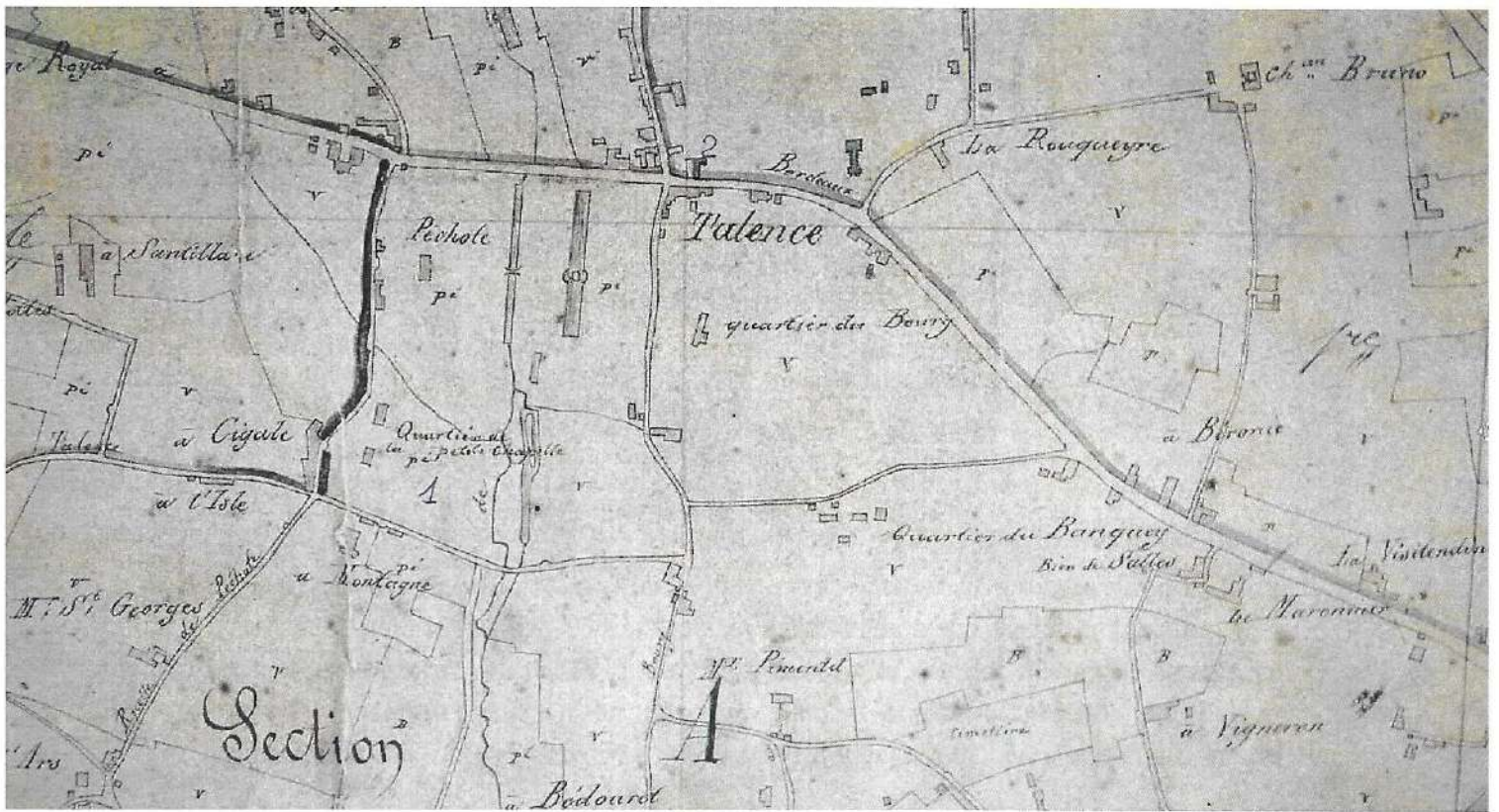


Fig. 3 – Plan cadastral de 1846 montrant les emplacements de N.D. de la Rame (1) et St Pey (2) dans le quartier du Bourg de Talence (AD 33 via le site Internet).

¹⁴ Autre appellation des pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle.

¹⁵ Mémoire et Patrimoine en fit restaurer 4 sur ses fonds propres.

SAINT-PIERRE OU SENC-T-PEY¹⁶

À quelques distances du prieuré se trouvait Saint-Pey (Saint-Pierre en français), deuxième lieu de culte implanté sur Talence. Cette chapelle, citée dans un acte de 1483, s'élevait sur une hauteur située au lieu-dit « Les Abideys »¹⁷ c'est-à-dire à l'angle du chemin Labric ou chemin des Briques (aujourd'hui rue Pierre-Noailles) et de la route de Bayonne, actuel cours de la Libération. Elle était entourée par un cimetière (Fig. 4).

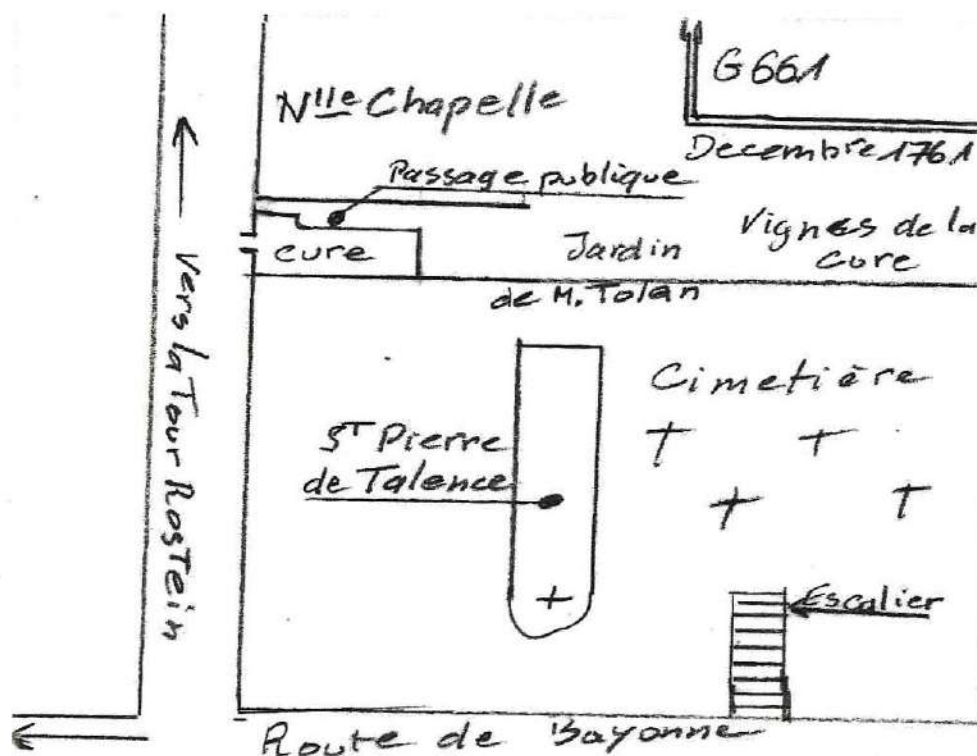


Fig. 4 – Emplacement de la chapelle Saint-Pey vers 1761.

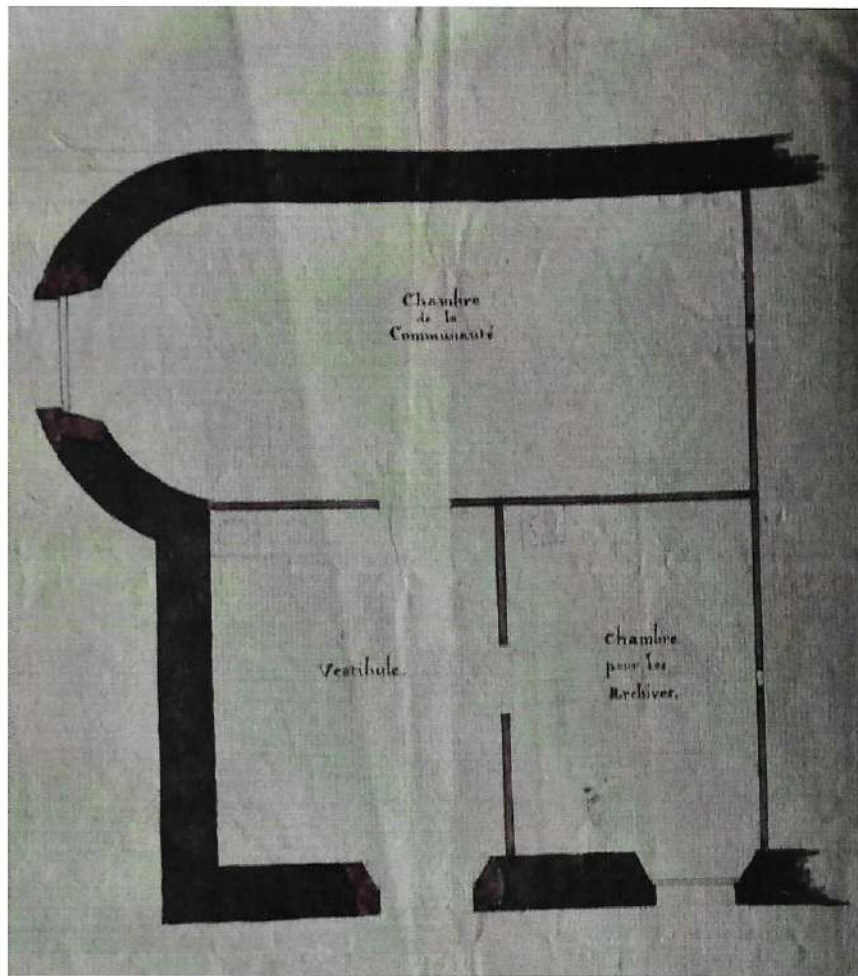
Probablement d'origine modeste, la chapelle devint annexe de l'église paroissiale Saint-Genès durant le XVIII^e siècle puis église paroissiale après la vente de Saint-Genès. Elle possédait deux nefs à la suite d'agrandissements et pouvait contenir environ 200 personnes. Un dernier agrandissement eut lieu en 1783 et porta sur la construction d'une chapelle annexe et de la maison curiale ou presbytère. Ces travaux étaient financés par M. Charles de Peixotto de Beaulieu, bien connu des Talençais.

Le 28 pluviôse An II (16 février 1794), Saint-Pey fut transformée en *Temple de la Raison*, ce qui lui évita d'être vendue comme bien national. Le 11 thermidor An IV (29 juillet 1796), le jardin et le presbytère furent vendus comme biens nationaux à M. Pierre Pitrey, demeurant 6 place Saint-Projet, pour la somme de 6 320 livres. En 1802, après le Concordat, la chapelle redevint église paroissiale et servit comme telle jusqu'en 1823. Désaffectée, elle fut remplacée par une nouvelle église dénommée Notre-Dame de Talence¹⁸. Par la suite, elle fut utilisée comme *chambre communale* (Fig. 5).

¹⁶ On peut voir une évocation de la chapelle dans le bulletin N° 3 de Mémoire et Patrimoine.

¹⁷ Mot gascon désignant une personne avare.

¹⁸ Ce n'est pas l'église Notre-Dame actuelle dont l'histoire sera contée dans le prochain numéro.



1606 pour effondrements ouvrages à faire dans la vieille église de Talence
 pour y établir une Chambre de Communauté. Comme le Plan en Centre Ci-dessous

Savoir		
Maçonnerie	pour les dessus en briques comme s'il y a le plan Deux parties pleines de 7 pns chqs 30 pns de base de mura p. de chab. etc. avec s'élève de 2 tois 6 p. de 3 pns de chab. Plus de mura pour l'édifice, une Croix de bois de 12 pns de h. et 8 pns de large sur de chab. et de mura en chab. qui fait partie de l'édifice. La base de l'édifice sera de 15 pns de h. pour les portes de l'édifice, tout s'élève de la Croix qui sera la nouvelle disposition d'avoir le tout de l'église. En la partie de mura de mura des deux portes d'entrées s'élève à 6 pns de h. et 8 pns de large pour l'édifice. Pour dans l'édifice s'élève de 12 pns de h. et 8 pns de large. Le tout sera de 12 pns de h. et 8 pns de large. Pour dans l'édifice s'élève de 12 pns de h. et 8 pns de large. Le tout sera de 12 pns de h. et 8 pns de large.	220
Menuiserie	pour les deux portes d'entrées s'élève à 6 pns de h. et 8 pns de large pour l'édifice. Pour dans l'édifice s'élève de 12 pns de h. et 8 pns de large. Le tout sera de 12 pns de h. et 8 pns de large.	110, 20
Peinture	pour la peinture à l'édifice des 3 tois et la Croix, ainsi que la peinture de la dite Croix	20
Total		546, 8

Fig. 5 – Devis et plan en vue de modifier la chapelle (AM).

C'est probablement le voisinage de la mairie et de l'église qui amena l'appellation de *Bourg de Talence* qui figure sur le cadastre de 1846¹⁹ (Fig. 3).

Sous Louis-Philippe, la mairie fut transférée dans l'ancien presbytère²⁰ où elle était encore en 1864 (Fig. 6).



Fig. 6 – l'ancien presbytère en 2019 (Photo M. Bonoron).

¹⁹ Appellation encore utilisée entre les deux guerres mondiales.

²⁰ Vendu, il est devenu commissariat de police avant d'être une propriété privée.

En 1886, l'ancienne église Saint-Pierre fut louée pour neuf ans à M. Théodore Furon. Elle est alors transformée en salon de coiffure et en cabaret. En 1890, la commune doit procéder à des réparations.

Le cimetière est désaffecté en 1827 et la croix transférée au nouveau cimetière récemment créé par l'abbé Rippollès, curé de Talence. Le transfert des « restes » étant jugé trop onéreux, ils sont laissés sur place²¹

PRIEURÉ DE BARDANAC OU BARDENAC

(Chapelle hospitalière, chapelle ou église, chapelle publique)

Le troisième établissement culturel est le prieuré de Bardenac ou Bardenac. Situé aux confins de Talence, Gradignan et Pessac, il dépendait de ces trois paroisses.

Implanté en bordure de la route allant de Bordeaux à l'Espagne, il était constitué d'une église, d'un cimetière et d'un hôpital. C'était une étape sur le chemin de Compostelle.

Le 21 décembre 1790, le prieuré est inspecté par les représentants des communes de Pessac, Gradignan et Talence²². Le rapport dresse un constat de ruine et d'abandon : *la maison est en mauvais état et les murs sont étayés sous peine de tomber. Les bois sont rongés par le bétail, les vignes abandonnées et les pièces de terre sont ravagées par les taupes et les rongeurs. Les fossés sont comblés au grand détérioration des chemins publics. En conclusion, les lieux sont méconnaissables* (voir annexe).

Confisqué et déclaré *bien national* en 1793, le prieuré est vendu en 1795 à P.L. Prault. En 1810, il devient la propriété de Flamaric de la Chapelle.

Durant le XIX^e siècle, les bâtiments firent l'objet de travaux. La chapelle disparut lors des travaux d'élargissement de la route nationale.

Devenu l'hostellerie « Relais de Compostelle », les restes, intégrés à l'hostellerie, sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du 28 novembre 1998. Sont concernés l'ancien logis et le porche d'entrée coiffé de son pavillon.

Bibliographie : Histoire de Talence de Maurice Ferrus, Talence dans l'Histoire, œuvre collective de la Ville de Talence et de la Fédération Historique du Sud-Ouest : Les monuments religieux de l'Ancien Régime par Alain Champ et Alain Puginier,

Cahier de visite de Saint-Genès et Saint-Pierre (AD Gironde, cote G646).

Photos : les photos de la croix de Saint-Genès sont de l'auteur.

Remerciements : À Madame Véronique Martigny, Archiviste municipale de Talence, pour sa disponibilité dans les recherches de documentation,

À Madame Denise Bège-Seurin, Conseiller municipal en charge de la recherche historique pour ses précisions historiques.

À M. Alain Champ qui a bien voulu mettre à ma disposition sa documentation sans oublier les auteurs et coauteurs des articles correspondants de Histoire de Talence et Talence dans l'Histoire,

Au Père Éric Jacquinet, curé de la paroisse Notre-Dame de Talence, pour l'ouverture et la mise à disposition des archives paroissiales.

²¹ Voir bulletin N° 5 de Mémoire et Patrimoine.

²² Compte-rendu d'inspection commune, annexe (AM Talence).

L'an 1790, et Le 21 Decembre Les maire et officiers municipaux
 et procureurs de la Commune des municipalités de pesse Gradignan
 et Talence apres avoir delibere par deputation sur la necessite
 de se transporter sur le lieu devant prieure de Bardanne pour
 en connoitre l'etat et Les Besoins Conformement aux ordres
 des m. cns. Les administrateurs du district il a ete arrete dans
 le lieu de Cairac paroisse de Gradignan que m. m. Le Brun
 Maire de Talence Dupouy maire de Gradignan La Coste maire
 pesse, La Coste Destemples Denij officiers municipaux de Gradignan
 et Roudier procureur de la Commune Loustere off. m. p. de pesse
 Perrens Dubos off. m. p. de Talence et Boireau procureur de la
 Commune seroient deputes sur le lieu appartenant en Commun aux
 paroissses ci nommees au nom et pour remplir le devoir de leur
 municipalite Respective Conformement a l'adite deliberation Les
 maire et officiers municipaux ci nommes se sont transportes
 sur ledit lieu a onze heures du ~~matin~~ de ce jour designe et
 Commandent par la maison ils l'ont trouvee dans le plus mauvais
 etat ainsi que les portes et fenestres et Contrevents Les murs
 Ruines La Batime a vrai dire soutenue en l'air par des piesses
 de Bois qui en empêchent une chute prochaine se transportant
 au nord ils ont vu une prairie ravagee par les Loups et Les
 Roues au tenant une piece de vignes presque sans culture
 manquant de la moitié des pies de vignes et paroissent n'avoir
 eu que deux facons plus une autre piece de vignes appellee la
 paillejere en plus mauvais etat que la premiere au tenant
 une prairie dans le meme etat que la premiere tournant vers
 le midi nous avons trouve un Bois taillis Roues par Les vaches
 une herminiere entierement perdue et Les vignes de la
 Haut Dige presque des cultures ayant eu une partie des facons
 et haute
 une seule manquant de la moitié des pies de vignes

COUVENT SAINT-PIERRE

par Pierre Bernard

Enfant, lorsque je passais devant les hauts murs impressionnants du couvent Saint-Pierre, chemin de Suzon, je ne m'imaginai pas qu'un jour j'écrirais sur cet immense domaine.

Ce domaine était traversé d'ouest en est par le ruisseau d'Ars, avant qu'il ne soit busé à la fin des années quatre-vingt.

Le domaine fera l'objet de plusieurs partages, aura différentes activités, avant d'être aujourd'hui, pour le bâtiment principal, une résidence d'étudiants, propriété d'Aquitainis et gérée par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) (Fig. 1).

Je me souviens de ces vastes terrains et près où paisibles paissaient des vaches. Pour aller à l'école de la mairie, nous longions tous les jours ceux-ci. Mes parents habitaient chemin de la Prairie qui deviendra plus tard rue René Vacher.

Pour faire revivre l'histoire de ce domaine et de ses occupants, je suis remonté jusqu'à l'un de ceux dont le nom figure sur la carte du chemin des Grandes Landes : Roberjot

Le 7 Juillet 1773, sieur Jean-Baptiste Volant, natif de Paris, caissier du Trésorier principal de Saint-Domingue, fils de Antoine Gabriel Volant ancien officier des gabelles du Roi, s'unit à demoiselle Élisabeth Roberjot, native de Bordeaux, fille de Henry Roberjot, ancien conseiller du Roi et greffier en chef de l'élection de Guyenne. Ils habiteront rue du Serpolet, paroisse de Saint Siméon à Bordeaux.

Ce domaine est affermé à la citoyenne Taboit demeurant au 16 rue des Argentiers à Bordeaux.

Elisabeth Roberjot devient propriétaire du domaine dans le cadre de la succession de son père Henry Roberjot.

Quelle est la situation de ce domaine décrite dans l'acte de vente du 13 floréal de l'an VIII (3 mai 1800) ?

Le domaine confronte au couchant, où sont lesdits bâtiments, le chemin qui conduit de Bordeaux à l'ancien moulin de Lalande¹ et à l'ancien château de Thouars et au levant au possessions de la citoyenne Andreau (domaine Montaudon), haie mitoyenne entre deux, sauf une petite partie joignant le ruisseau ou la haie ainsi qu'un petit fossé qui dépendent en entier du bien présentement vendu, du côté du midi aux possessions du citoyen Peixotto, et du nord au chemin du plantier De la Porte au Queyron et moulin d'Ars, sur lequel chemin est un mur qui sert de clôture de ce côté au dit bien.

Cette vente est effectuée moyennant la somme de 13 000 francs au citoyen Jean Limousin jeune, capitaine de navire demeurant au 4 rue Charron à Bordeaux.

Jean Limousin va faire évoluer son domaine puisque le 13 ventôse de l'an XI (4 mars 1803) il se porte acquéreur d'une pièce de terre appartenant au citoyen Jean Thiac, constructeur, demeurant au 116 porte de la Monnaie à Bordeaux.

Le sieur Jean Thiac était propriétaire de cette pièce dans la cadre du testament en succession du citoyen Jean Picaud, son oncle.

Cette pièce de terre est mitoyenne par le Nord aux possessions du citoyen Limousin. Elle confronte du levant et au midi aux possessions du citoyen Cluchet, et du couchant au chemin qui conduit de Bordeaux au château Thouars. Cette vente s'effectue moyennant la somme de 550 francs.

Plus de quatre ans après avoir acquis son domaine, Jean Limousin s'en sépare. Le 23 nivôse de l'an XIII (14 décembre 1804), il vend celui-ci à monsieur Guillaume Albert Guex, négociant, demeurant au 8 Cours du Jardin Public à Bordeaux. Cette acquisition se fait moyennant le prix de 21 000 francs.

¹ Voir bulletin de Mémoire et Patrimoine n°6, article d'Alain Champ



Fig. 1 – Plan du couvent Saint-Pierre.

Le 8 octobre 1816, monsieur Guillaume Albert Guex, négociant, demeurant à Paris, donne mandat à messieurs Michel Matton et Pierre Milhas pour vendre en son nom le domaine de Talence.

L'acquéreur est monsieur Jacques Maxime Paul de Chastenet, Comte de Puysegur (Fig. 2), Maréchal de camp, Inspecteur général des Gardes Nationales de la Gironde, Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, demeurant à Bordeaux rue du Pas St Georges au numéro 22.



Fig. 2 – Portrait de Jacques Maxime Paul de Chastenet, comte de Puysegur.

¹ Dans la mythologie, les satyres sont des demi-dieux champêtres et forestiers associés au culte de Dionysos

Ce domaine comprend une maison de maître, divers bâtiments de servitudes, jardins, charmilles, vignes et autres fonds. Ces confrontations sont les mêmes que le domaine de madame Andreau (domaine de Montaudon) acheté par monsieur Bedouret, et que les possessions de Cluchet passées à monsieur Jouis.

Le 8 juin 1844, monsieur Jacques Maxime Paul de Chastenet, comte de Puységur, demeurant dans son hôtel au 10 rue du Mirail à Bordeaux, ne pouvant à cause de son grand âge s'occuper de la gestion et de l'administration de sa fortune, voulant d'ailleurs prévenir les contestations qui pourraient s'élever un jour entre ses enfants pour le partage de ses biens meubles et immeubles qui composeront sa future succession, a jugé convenable de procéder au partage anticipé et entre vifs de ses biens entre :

Monsieur le Comte Jacques Anatole Jean de Chastenet de Puységur, fils aîné demeurant à la même adresse, en ce moment en voyage,

Monsieur le Comte Maxime Jacques Ladislas Joseph de Chastenet de Puységur demeurant à la même adresse également en voyage,

Monsieur le Vicomte Jacques François Théophile de Chastenet de Puységur auditeur au Conseil d'État demeurant au 16 Pavé Saint André des Arts à Paris,

Le mineur Bazile Maurice Marie Maxime de Chastenet de Puységur sous sa tutelle et demeurant avec lui, tous les quatre seuls enfants de monsieur le Comte nés de son second mariage avec dame Julie Amandine de Chastenet de Puységur, décédée le 29 Juillet 1843 à Bordeaux.

Mais quels sont les biens du Comte de Puységur ? Voici ce que mentionne le partage :

Une rente sur l'État de 3 000 francs,

Le bois de Marcoussis dans l'arrondissement de Versailles,

Les biens considérables qui lui sont échus par le pré-décès de mademoiselle Richard sa première épouse,

Un hôtel particulier au 10 rue du Mirail et une petite maison au 18 rue Causserouge,

Un domaine divisé en deux parties, commune de Talence,

La terre de Salles avec château et dépendances, commune de Salles,

Le domaine de Saucats dans la commune de Saucats,

Une pièce de bois dans la commune de Léognan,

Le domaine du Puch situé dans les communes de Cestas, du Barp et de Saucats,

La terre de Beauval situées dans les communes de Saint Sulpice, Cameyrac, Saint-Loubès, Montussan, Beychac et Caillau,

La totalité des biens du Comte de Puységur s'élevait à 1 089 000 francs.

Le domaine de Talence était estimé à 80 000 francs.

Par suite de renonciation faite par ses trois frères, Jacques Anatole Jean de Chastenet de Puységur, l'aîné, devient le seul héritier de monsieur le Comte de Puységur père. Par suite d'un contrat passé devant maître Bignon, monsieur Bazile Maurice Marie Maxime de Puységur devient propriétaire du domaine de Talence le 27 Juin 1849 moyennant la somme de 45 000 francs.

Le 27 Janvier 1853, il vend à monsieur Jean Belly jeune, demeurant au 21 rue Cornac à Bordeaux, le domaine appelé Puységur. Il se compose d'une maison de maître, chai, cuvier, orangerie, serre chaude, écurie, hangar, jardins agrémentés, vignes, bois de haute futaie et prairie le tout d'un seul tenant d'une contenance d'environ sept hectares.

Ce domaine confronte au nord une partie au chemin dit de Queyrôn et partie à la propriété de monsieur Révolat, celle de madame de Vassan et autres, ruisseau entre deux, du levant partie du domaine de monsieur Révolat haie mitoyenne entre deux et partie à monsieur Devès fossé mitoyen entre deux, du midi dans toute sa longueur au chemin de Peylanne et à monsieur Devès fossé mitoyen entre deux et du couchant au chemin de Talence à Peylanne.

Voici le détail des meubles et objets mobiliers se trouvant dans la maison de maître.

Dans le salon

Un meuble en crin noir, composé de huit fauteuils et un canapé estimé 150 francs ; un tête-à-tête en acajou et soie estimé 50 francs ; une chauffeuse garnie de perse estimée à 10 francs ; une console en acajou avec dessus en marbre estimée à 50 francs ; une table financière en acajou estimée à 50 francs ; une table en acajou estimée à 25 francs ; une table à trictrac estimée 15 francs ; une armoire encoignure estimée 15 francs ; une pendule estimée 75 francs ; deux porte-flambeaux en plaqué estimés 15 francs ; une table à thé avec dessus en marbre et son tapis estimée 60 francs ; deux vases à fleurs estimés 5 francs ; quatre rideaux de perse aux croisés avec leurs bâtons dorés estimés 15 francs ; un porte-liqueur incomplet estimé 3 francs ; un tableau peint à l'huile, à fleurs, estimé 10 francs ; un garde-cendre estimé 1 franc 50 centimes ; une pelle et des pincettes estimées 1 franc 50 centimes.

Dans la salle à manger

Une table à manger en bois peint estimée 15 francs ; un canapé garni d'indienne estimé 20 francs ; deux petits buffets en bois peint estimés 10 francs ; une table à dessert estimée 10 francs ; treize chaises en cerisier estimées 75 francs ; un tapis en paille peinte estimé 18 francs ; deux rideaux en indienne estimés 5 francs.

Vaisselle de la salle à manger

Quatre-vingt-dix assiettes en porcelaine estimées 40 francs ; deux compotiers en porcelaine estimés 2 francs ; deux compotiers en verre estimés 2 francs ; une boîte de vingt-quatre couteaux estimée 20 francs ; une fourchette et un couteau à dépecer le tout estimé 2 francs ; quatre bols à déjeuner en porcelaine estimés 2 francs ; treize bols à thé en porcelaine estimés 5 francs ; onze tasses à café en porcelaine estimées 5 francs ; un sucrier estimé 1 franc ; un pot à lait estimé 2 francs ; une théière estimée 2 francs ; une théière en métal d'Alger estimée

2 francs ; trois coquetiers estimés 2 francs ; un sucrier pour sucre râpé estimé 2 francs ; un porte-huiliers estimé 4 francs ; une cloche à fromage estimée 5 francs ; un moutardier estimé 1 franc ; deux cafetières ébréchées estimées 1 francs ; cinq carafes estimées 10 francs ; six grands verres estimés 5 francs ; seize verres à vin fin estimés 6 francs ; seize petits verres à liqueur estimés 6 francs ; deux plateaux estimés 1 franc ; un panier à argenterie estimé 1 franc.

Dans la cuisine

Deux buffets en bois peint estimés 20 francs ; deux tables en bois blanc estimées 15 francs ; six chaises estimées 6 francs ; deux verres estimés 1 franc ; deux carafes estimées 2 francs ; vingt-deux assiettes estimées 10 francs ; deux bols estimés 1 franc ; un sucrier estimé 1 franc ; un moulin à café estimé 1 franc ; une chocolatière estimée 1 franc ; quatre soupières en porcelaine estimées 15 francs ; un plat long estimé 5 francs ; cinq plats ronds estimés 5 francs ; un saucier estimé 1 franc ; deux bateaux à beurre estimés 1 franc ; trois saladiers estimés 3 francs.

Batterie de cuisine

Trois poêlons en cuivre estimés 20 francs ; quatre casseroles estimées 1 franc ; deux couverts estimés 2 francs ; une grande bassine estimée 7 francs ; une petite bassine estimée 6 francs ; une casserole fer battu estimée 2 francs ; un passe bouillon estimé 1 franc ; deux plats à gratin estimés 2 francs ; un moule à laitage estimé 1 franc ; trois couvercles de casseroles estimés 1 franc ; un four de campagne estimé 2 francs ; deux lèches frites estimés 10 francs ; trois poêles à frire estimées 10 francs ; trois cuillers à pot estimées 1 franc ; trois écumeurs estimées 1 franc ; deux hachoirs estimés 2 francs ; deux broches estimées 4 francs ; deux mortiers en marbre estimés 12 francs ; deux couteaux de cuisine estimés 2 francs ; une fourchette estimée 1 franc ; trois cafetières estimées 1 franc ; trois casseroles en terre estimées

1 franc ; deux pots à soupe estimés 2 francs ; deux petits pots estimés 1 franc ; un chaudron en cuivre estimé 20 francs ; une bouilloire estimée 5 francs ; un grand entonnoir estimé 1 franc ; deux petits entonnoirs estimés 1 franc ; un seau en bois estimé 2 francs ; une gardale estimée 1 franc ; un tamis en crin estimé 1 franc ; cinq flambeaux en cuivre estimés 8 francs ; deux paires de mouchettes estimées 1 franc ; une platine en cuivre estimée 2 francs.

Dans une chambre à coucher

Un lit en acajou composé d'une pailleasse, deux matelas, un lit de plumes, deux traversins, une couverture de coton, une courtepoinette et rideaux de perse, estimé à 400 francs ; une commode en acajou avec dessus en marbre estimée 50 francs ; une table à écrire avec tiroir estimée 20 francs ; un guéridon couvert de toile cirée estimé 10 francs ; une tricoteuse en acajou estimée 20 francs ; six fauteuils en bois peint estimés 50 francs ; une petite chauffeuse en bois noir couverte en indienne estimée 10 francs ; un fauteuil à la Voltaire estimé 50 francs ; deux rideaux en perse estimés 10 francs ; deux rideaux blancs au cabinet estimés 10 francs ; un secrétaire à cylindre en noyer estimé 20 francs ; quatre vases à fleurs estimés 10 francs ; deux bougeoirs en plaqué estimés 6 francs ; deux porte-montres estimés 5 francs.

Dans un boudoir

Deux chaises rembourrées estimées 10 francs ; une petite table estimée 10 francs ; un canapé estimé 10 francs ; une étagère estimée 2 francs.

Dans une bibliothèque

Un lit en noyer composé de pailleasse, deux matelas, un lit de plume, deux traversins, une couverture de coton, une courtepoinette blanche, des rideaux jaunes estimés 300 francs ; une table de nuit en bois de noyer estimée 15 francs ; un secrétaire en acajou estimé 50 francs ; une table en bois de noyer estimée 15 francs ; un guéridon en bois de noyer estimé 15 francs ;

quatre fauteuils en cerisier garnis en perse estimés 60 francs ; un fauteuil gondole estimé 20 francs ; deux chaises en cerisier estimées 5 francs ; un écran estimé 2 francs ; deux rideaux de croisée en perse estimés 15 francs ; deux flambeaux en plaqué estimés 10 francs.

Dans une chambre à coucher

Un lit en bois peint composé d'une pailleasse, deux matelas, un lit de plume, deux traversins, une couverture de coton et une de laine, une courtepoinette et rideaux jaunes estimé à 200 francs ; un trumeau estimé 50 francs ; un secrétaire en acajou estimé 50 francs ; une commode en noyer estimée 40 francs ; un canapé en bois peint en gris estimé 30 francs ; quatre fauteuils en cerisier garnis de perse estimés 40 francs ; une gondole en cerisier garnie de perse estimée pour 20 francs ; une table en bois de noyer estimée 30 francs ; une pendule estimée 60 francs ; deux rideaux estimés 8 francs ; deux chenets estimés 4 francs.

Dans une chambre de domestique au grenier

Un lit en bois composé d'une pailleasse, deux matelas, un traversin estimé 80 francs.

Dans une chambre au premier au nord

Un lit en noyer composé d'une pailleasse, deux matelas et un traversin estimé 100 francs ; une table de nuit estimée 10 francs ; une commode en noyer estimée 20 francs ; deux tables en noyer estimées 20 francs ; deux fauteuils en cerisier estimés 20 francs ; un fauteuil foncé en paille estimé 5 francs ; deux chaises estimées 4 francs ; une grande armoire en noyer estimée 30 francs.

Dans une autre chambre

Un lit en noyer composé d'une pailleasse, deux matelas, un traversin, une courtepoinette et deux rideaux en indienne estimé 200 francs ; un secrétaire en noyer estimé 20 francs ; une

commode en noyer estimée 20 francs ; une table de nuit estimée 12 francs ; deux fauteuils estimés 10 francs ; deux chaises estimées 5 francs ; un pupitre estimé 10 francs ; un soufflet estimé 1 franc ; un petit tabouret estimé 2 francs.

Dans une autre chambre

Deux petits lits composés chacun d'une paillasse, deux matelas, un traversin, une courtepointe et rideaux en indienne estimés 200 francs ; une armoire en bois blanc estimée 15 francs ; une commode en noyer estimée 20 francs ; deux fauteuils estimés 10 francs ; trois chaises estimées 3 francs.

Dans une chambre à coté

Deux armoires en bois blanc estimées 20 francs ; une table à lisser estimée 6 francs ; une table en bois blanc estimée 5 francs ; quatre chaises estimées 4 francs ; un métier à broder estimé à 6 francs.

Dans une autre chambre

Un lit en noyer composé d'une paillasse, deux matelas, une courtepointe et rideaux en indienne estimé 200 francs ; un secrétaire en acajou estimé 25 francs ; une commode en acajou estimée 20 francs ; une table estimée 5 francs ; deux chaises garnies en étoffe rouge estimées 10 francs ; une table de nuit estimée 10 francs.

A partir de 1860, le domaine va changer de finalité.

En effet le 29 novembre 1854, il est constitué une Société en commandite par actions, sous la dénomination « Caisse d'Encouragement » et sa raison sociale « Veuve Clavier et C^{ie} ». Les deux gérantes de ladite Société sont madame veuve Clavier et madame Despect.

Dans son article 5^{ème} le fonds est fixé à 900 000 divisé en 900 actions de 1 000 francs.

Dans une chambre à coté

Une commode estimée 10 francs ; une table en bois de noyer estimée 10 francs ; deux chaises garnies d'étoffe rouge estimées 5 francs ; un fauteuil garni d'étoffe rouge estimé 5 francs ; un trumeau estimé 30 francs ; deux chaises de paille estimées 2 francs ; une veilleuse en porcelaine estimée 5 francs ; une table estimée 10 francs.

Dans une chambre de domestique

Un bois de lit estimé 40 francs ; une table estimée 10 francs.

Dans une autre chambre

Un lit composé d'une paillasse, d'un matelas et un traversin estimé 50 francs ; deux mauvaises commodes estimées 5 francs ; deux chaises estimées 2 francs.

Dans une chambre au-dessus de l'Orangerie

Deux lits composés chacun d'une paillasse, un matelas et un traversin estimés 100 francs.

Total de l'estimation des meubles et objets mobiliers ci-dessus désignés la somme de 4 200 francs.

Les premiers fonds récoltés sont à hauteur de 450 000 francs. Les intéressés sont madame veuve Clavier, mesdames Despect, Bonnat, Fanny Noailles, Hardy, Daudigeos, Deshortes, Virginie Machet, Pauline Machet, Esseau, Gautier, messieurs Regis, Saint-Espes et Moraud. Cette société, qui a subi des modifications depuis sa constitution, est toujours en activité à ce jour.

Le 8 décembre 1860, madame Anne Sidonie Philippe, veuve de monsieur Jean Belly, vend à la Société en commandite « Veuve Clavier et Cie » située au 44 rue Sainte Eulalie à Bordeaux, le domaine appelé Puységur tel que son mari l'avait acheté. Cette vente est acceptée par mesdames Clémence Bodin, veuve de monsieur François Sylvain Clavier, Catherine Dibasson et Marie Faugeron en leur qualité de seules gérantes de ladite Société.

À savoir que sont exclus de cette vente les meubles meublants se trouvant dans la maison de maître que la veuve Belly devra faire enlever par ses soins. Cette vente est faite moyennant la somme de 75 000 francs.

Le 12 décembre 1860, le père Pierre Bienventüe Noailles s'est rendu à la propriété dont l'acquisition du domaine de Puységur a été faite le 8 décembre 1860 pour les sœurs Solitaires.

Pierre Bienventüe Noailles (**Fig. 3**) est né le 27 octobre 1793 à Bordeaux. Il est décédé le 8 février 1861 à Bordeaux. Sa tombe se trouve au couvent du domaine de la Solitude à Martillac. Il a été déclaré vénérable le 8 février 1988 par le pape Jean-Paul II. Il est le fondateur de la Sainte Famille, association fondée en 1820 dont l'idée fondamentale avait été conçue dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette à Issy-les-Moulineaux.

Une double coïncidence amènera le père à visiter plusieurs fois le domaine sis 4 chemin Peydavant à Talence.

La propriété est composée de maison d'habitation et dépendances, garenne, vignes, prairies, cours d'eau. Elle portera désormais le nom de Saint-Pierre.

D'après les notes qui m'ont été transmises, un compte rendu daté du 12 décembre 1860 relate la visite du père Noailles accompagné du père Bellon, de la mère Daudigeos et de la mère Menu. Cette visite avait pour but de prendre connaissance des lieux et de dresser les plans pour rendre la maison propre à recevoir les Solitaires.

La suite de cet article sera consacrée à l'arrivée de la Sainte Famille et à l'histoire de ce lieu.

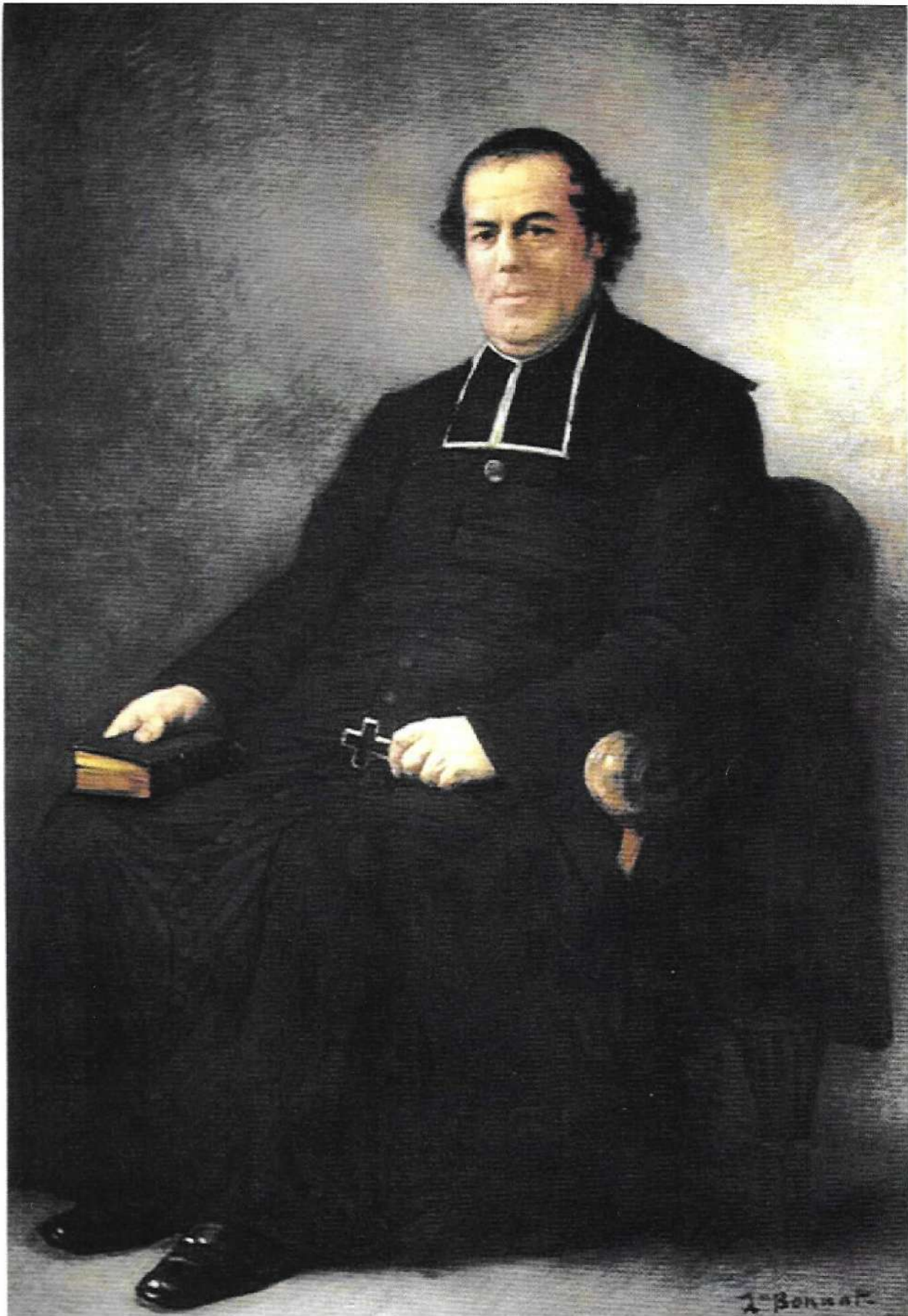


Fig. 3 – Pierre-Bienvenue Noailles.

QUARTIER DE LA MÉDOQUINE, D'HIER À AUJOURD'HUI

par Suzanne Boisnier

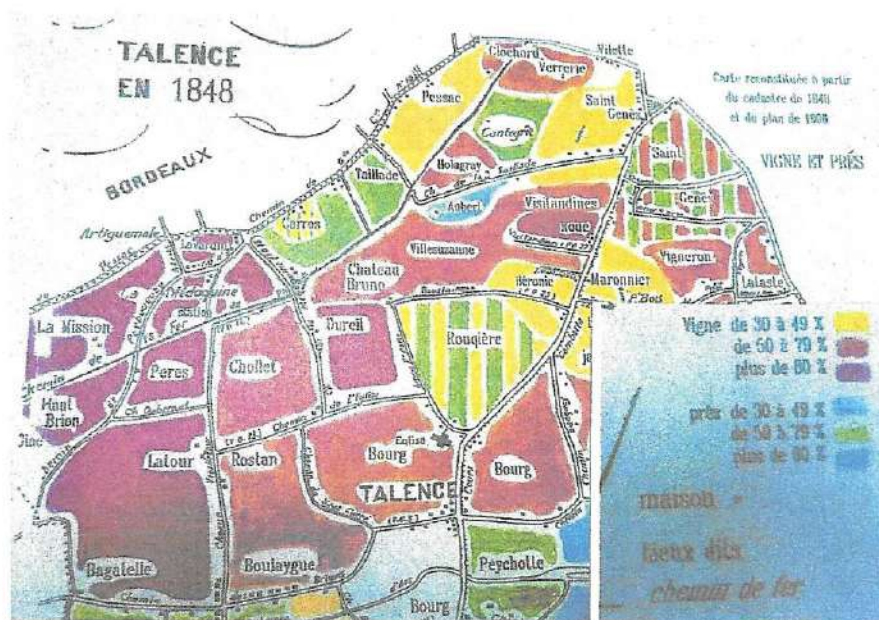


Fig. 1 - Quartier de la Médoquine.

Entre 1850 et 1950

Le plan de Talence en 1848 (Fig. 1) montre un quartier où les vignobles occupent encore environ 70 % de la superficie. Cependant une profonde mutation s'amorce lors du tracé de la ligne de chemin de fer Bordeaux – La Teste qui traverse les vignobles, et de la construction de la gare (1841). L'urbanisation est surtout concentrée le long du Chemin de Pessac (actuel cours du Maréchal Galliéni) ou à proximité. On trouve déjà le Château « La Mission Haut-Brion » et le château « Lavardens » (rue Avison), mais bientôt le château « Saint-Pey » (1855) qui, sur le chemin Pey-Bouquey dominera la gare et l'établissement de « La Médoquine » (1870), célèbre pour les noces et banquets qui s'y déroulent.

Les entreprises sont en majorité sur le côté bordelais de la route principale mais côté talençais nous trouvons le réservoir des « eaux de Budos » avec, à ses pieds, les abattoirs de Talence dont la concession est attribuée, en

1906, à la conserverie Duprat et Durand, célèbre pour son « singe¹ » bien connu des militaires. Dans le domaine du château Saint-Pey est installée la fabrique d'encre et cirages de Monsieur Chevènement.

Très vite, s'implantent des entreprises de différentes tailles près de la gare et de part et d'autre de la voie ferrée pour les plus importantes, c'est-à-dire dans les rues Paul-Bert et Rostaing. On y trouvera les Constructions Métalliques Boyer Frères, l'usine Thevenot et l'entreprise Beaumartin ainsi que les Cartonnages de France, créés en 1929.

Les moyennes entreprises sont situées Avenue de la Gare (miroiterie Courbu, créée en 1920), rue de la Médoquine (laiterie Bouchon, créée en 1910) et rue de la Petite-Mission (bonneterie Desusclade, créée en 1925). La présence des entreprises entraîne une vague de constructions avec de nombreuses échoppes dans les rues ouvertes entre la voie ferrée et la route de Pessac,

en particulier sur l'ancien domaine de Carros. Un dépôt de tramways est créé en 1895 et, tout naturellement, à proximité une boulangerie, un bar-tabac et une « Aquitaine » (superette dépendant des Établissements François basés à Bègles). Toutes ces rues sont parsemées de petits commerces (nombreuses caves, commerces de bouche et restaurants), d'activités artisanales ou de très petites entreprises.

En s'éloignant de la voie ferrée, on trouve des zones peu urbanisées, par exemple le domaine de Cholet (Fig. 2) avec sa pouponnière créée en 1920, séparé du stade de football par l'avenue de la Vieille-Tour, et le château des Arts, rue Camille-Pelletan, et son parc où François Mauriac se marie en 1913.



Fig. 2 – Domaine de Cholet.

Adrien Marquet, élu maire de Bordeaux en 1925, lance de grands travaux comme le parc de Lescure et fait construire le nouveau réservoir d'eau de Lavardens à l'architecture originale. Mais d'autres domaines sont démantelés comme le domaine Capdaurat donnant naissance en 1930 au lotissement Perès entre les rues Denis Papin, Peybouquet et Vieille-Tour, mais dont une grande partie des lots restera sans construction jusqu'aux années 1960. En 1932, les lotissements « des Arts » et « Porte-Bonheur » sont créés.

L'activité du quartier profite des entreprises importantes situées dans les quartiers limitrophes comme les Établissements Harribey au carrefour Médouquine mais sur Bordeaux, la chocolaterie Tobler et la biscuiterie Olibet sur la Taillade, ou la fabrique de meubles en rotin Belvisotti près de Saint-Genès.

Si toute activité disparaît du château Saint-Pey puis des abattoirs, la gare reste active pour le fret et les entreprises supportent assez bien la période de la seconde guerre mondiale.

Entre 1950 et 1980

Les transformations de Bordeaux entraînent un déplacement de population qui s'ajoute au rapatriement de Français d'Afrique du Nord et le quartier voit sa population augmenter de façon significative. Les anciens locaux des abattoirs sont transformés en logements, de petites résidences type HLM sont construites et on ouvre une école en 1957 proche de la place Mozart.

Un collecteur de grande capacité, destiné à limiter les inondations fréquentes d'une partie du cours Gallieni, occasionne un chantier de plusieurs mois et les petits commerces en souffrent. À la même époque, les autobus remplacent les tramways. Les premières infrastructures importantes sont réalisées car la circulation automobile augmente et le passage à niveau commence à poser des problèmes. De son côté, le vieux pont Peybouquey emprunté par les bus devient insuffisant. On va donc supprimer le passage à niveau et un nouveau pont est projeté dans le prolongement de la rue de la Vieille-Tour qui, elle-même, sera aussi reliée à la rue Lavoisier en traversant les terrains encore libres. On en profitera pour construire une nouvelle école² plus importante et permettre l'implantation de nouvelles maisons.

Dans les années 1960, un projet de « pénétrante » d'une largeur de 50 mètres environ devant relier Bordeaux au campus universitaire met le quartier en émoi car de nombreuses maisons se trouvent sur le tracé ainsi que le château Saint-Pey et des vignes du château La Mission Haut-Brion. Ceci alimentera les conversations lors des soirées estivales car à cette époque où la télévision n'était pas encore rentrée dans tous les foyers, jeunes et moins jeunes se retrouvaient à la nuit tombée sur le pont Peybouquey pour regarder les trains et échanger. Le projet restera en suspens à cause du prix demandé par pied de vigne peut-être, mais reste comme une épée de Damoclès et sans doute cause de la décrépitude future du château dont l'avenir reste incertain.

Le château des Arts, devenu propriété de l'État, devient un C.E.T puis un lycée professionnel³, le parc du domaine de Cholet, propriété des Hôpitaux de Bordeaux, voit s'y installer les bureaux de l'administration du CHU, le stade disparaît et s'y installeront un hôtel maternel et une crèche.

De son côté, la rue de la Médoquine, coupée en deux, perd de son attractivité et la création des supermarchés entraînera bientôt une disparition assez importante de petits commerces et d'artisans. L'établissement de la Médoquine cesse son activité. Il en est de même pour l'Aquitaine. La gare n'assurant plus son rôle de transport du fret, les poids lourds prennent le relais mais ceci entraîne le départ des entreprises vers des communes disposant de plus d'espace que Talence.

De 1980 à 2000

La disparition des petits commerces se poursuit. Après les départs de la miroiterie Courbu, des Cartonages de France et la cessation d'activité des établissements métallurgiques L'Étoile, successeur des établissements Boyer, le quartier se retrouve pratiquement sans activité industrielle. Seule l'entreprise de travaux publics Labro, entre les rues Peybouquey et l'avenue de la Gare, est toujours là avec ses cuves de goudrons. Le quartier devient résidentiel car les friches sont investies au fur et à mesure par des projets immobiliers avec de nouvelles résidences, en général de taille raisonnable, car la proximité du campus incite à investir de préférence dans du locatif étudiant. Cependant, près de la passerelle rénovée, sera construit le gymnase Boris Diauw et des crèches feront leur apparition dans le projet « Renaissance ».

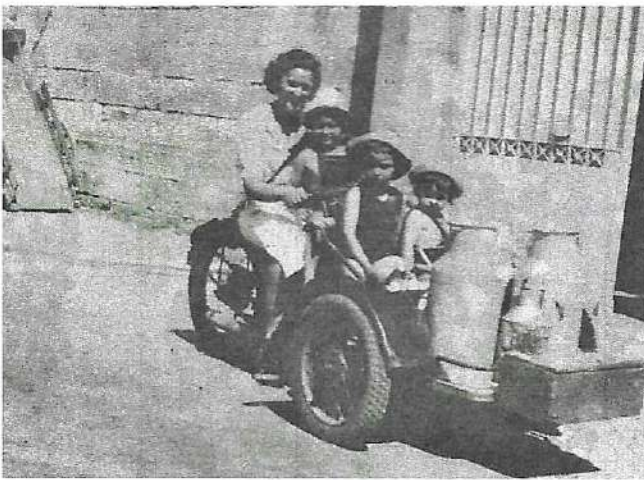
Sur le cours Gallieni, en 1986, le dépôt des autobus laisse la place à une salle de spectacle avec un parking aménagé rue Redeuih. Le quartier Médoquine côté Bordeaux perd aussi ses activités industrielles qui laissent la place à des résidences et les petits commerces sont aussi en perte de vitesse. Les bâtiments des abattoirs seront bientôt rasés.

Des années 2000 à aujourd'hui

L'augmentation du trafic automobile engendre de nouvelles infrastructures. Le projet de voie nouvelle refait surface pour aboutir à la construction d'un nouveau pont et à l'avenue de la Mission Haut-Brion. Plus modeste que le projet antérieur, il modifie cependant nettement cette partie du quartier. Les rues Lavardens et

Avison disparaissent avec la presque totalité des maisons qui les bordent. Les rues Peybouquey, Edmond Rostand et, dans une moindre mesure, Denis Papin, se voient également impactées avec la disparition d'une bonne quinzaine d'habitations. Le château Saint Pey est amputé d'une bonne partie de son parc mais le château Lavardens est rénové.

LA LAITERIE BOUCHON



Vers 1950 M^{me} Bouchon livre le lait.



Vers 1960.



Année 2005.

2 - École Albert Camus.

3 - Propriété de la Ville de Talence depuis juillet 2018.

Quatre ronds-points font leur apparition dans le quartier, deux sur le trajet carrefour Médoquine – avenue de la Vieille-Tour et deux sur le trajet de l'avenue La Mission Haut-Brion. Quelques vignes et maisons de vigneronniers disparaissent sur l'ancienne rue Peybouquey mais le site des abattoirs se transforme en terrain viticole. Le château Saint-Pey est rasé. Rue de la Médoquine, en remontant vers le château des Arts, a été implanté au coin de la rue Lavoisier un transformateur électrique de grande puissance qui n'a pas perturbé son voisin le château Bellevue, lequel, depuis le début du XX^e siècle observe discrètement les transformations de son environnement.

Comme les cinq châteaux (La Mission, Lavardens, Bellevue, Cholet et des Arts), nous trouvons quelques constructions toujours là. C'est le cas de la gare de la Médoquine, du réservoir Lavardens, de la cave de la Médoquine, du pont Peybouquey, sans oublier la

boulangerie et le bureau de tabac ainsi que la laiterie Bouchon à côté de l'ancien passage à niveau (voir photos ci-dessus).

On observe de nouvelles transformations. L'avenue de la Mission Haut-Brion s'urbanise avec quatre résidences dont trois surplombent la voie ferrée. Un projet d'habitat participatif est en cours. Sur le cours Gallieni, la salle de concerts et son parking vont laisser la place à un important projet immobilier qui va entraîner le déplacement de la boulangerie dans un nouveau local mais toujours sur le site initial du dépôt des trams.

Dans un avenir proche, la gare va être réactivée avec, conjointement, la création d'une nouvelle ligne de transports en commun empruntant les avenues de la Vieille-Tour et de La Mission Haut-Brion, et donc le retour de tram et du train dans le quartier.

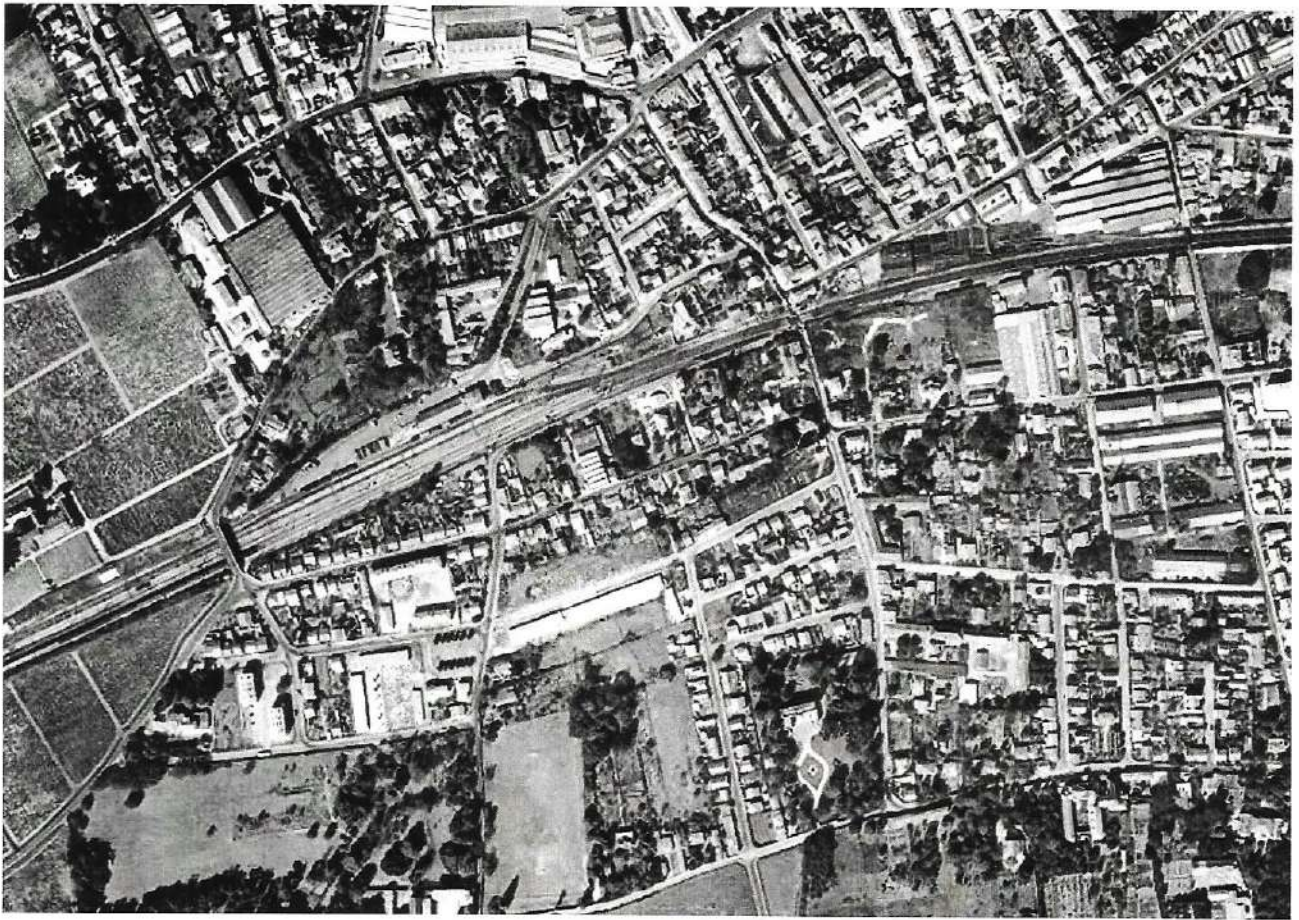
ÉVOLUTION DU QUARTIER DEPUIS 1924 (PHOTOS AÉRIENNES, IGN)



1924



1956



1961



1976



2015

Sources : Souvenirs de la famille Boisnier

Livret « La Médoquine : Histoire d'un quartier et de sa gare » (Archives municipales de Talence).
Photos de l'auteur.

DES ORCHIDÉES AU DOMAINE DU HAUT-CARRÉ, À TALENCE - ÉTAT DES LIEUX EN 2019

Par Bruno CAHUZAC

Il y a quelques années (2011), nous relations dans ces mêmes colonnes la découverte originale – nouvelle pour la Gironde - d'une Orchidée rare, la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) dans le bois du Haut-Carré à Talence. Un suivi de cette espèce a permis depuis lors de l'observer chaque année, avec plus ou moins d'abondance, et de l'identifier également en deux autres sous-stations du même domaine, qui appartient à l'Université de Bordeaux.

Mais surtout, des visites nombreuses sur le site, à divers moments et saisons, ont mené à la reconnaissance d'une association assez diversifiée d'Orchidées, puisqu'on en est maintenant à **10 espèces**. On ne considère bien sûr que les Orchidées indigènes, autochtones, naturelles, sauvages, qui forment un ensemble patrimonial de grand intérêt.

Globalement, 340 taxons végétaux vasculaires sont inventoriés à ce jour dans l'ensemble du site du Haut-Carré par notre ami Alain Badoc (par ailleurs conservateur du Jardin botanique de Talence), en décomptant plantes, arbres, fougères, et toutes espèces naturelles ou plantées. Ces relevés ont été réalisés de 2011 à mai 2019, et font état de tout ce qui a été observé durant cette période, tout en notant que certains arbres notamment ont été détruits par la suite, lors de la construction de bâtiments. En outre, des arbres fruitiers provenant du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine et mis en place par l'ancien jardinier Antoine Marraud, et quelques plantes cultivées par l'association la Fourmilière n'ont pas survécu, faute d'entretien.

Présentation des Orchidées du Haut-Carré

La majorité se trouve dans le parc boisé à l'Ouest, et aussi dans les prairies situées au Nord et au Sud du domaine (voir **Fig. 5** en vue aérienne). Pour des détails sur les caractères botaniques des espèces et des informations sur leurs répartitions, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages indiqués en bibliographie *infra*. Nos espèces sont majoritairement printanières, sauf la Spiranthe qui est la seule automnale.

- *Cephalanthera damasonium* (la Céphalanthère à grandes fleurs, ou Céphalanthère de Damas) : a montré 50 pieds fleuris dans le bois au total en mai 2018, et une vingtaine en mai 2019 (diminution qui peut être liée à une forte sécheresse néfaste au printemps) (**Fig. 1** ; voir description et autres illustrations dans les articles cités : CAHUZAC *et al.*, 2010 ; CAHUZAC, 2011). Une autre petite station a été découverte devant le bâtiment du fond (C5, tout à l'Ouest) près d'un arbusier, en 2017 où 13 pieds ont poussé. Mais on en vit seulement 7 le 8-4-2019 : certains (discrets et menus) repoussaient courageusement suite à une tonte précoce qui avait sectionné plusieurs feuilles (pourtant sur un sol assez nu ici, donc tonte peu utile...) ; seuls deux individus ont pu alors fleurir. Rappelons que cette très rare espèce ne comporte actuellement que 2 seules stations dans toute la Gironde (Haut-Carré à Talence et château Pitray à Gardégan-et-Tourtirac, cf. BLANCHARD, 2011 ; GUINBERTEAU *et al.*, 2012).

- *Dactylorhiza fuchsii* (l'Orchis de Fuchs) : un pied unique, à jolies feuilles tachetées de noir, se montre chaque année, mais pour le moment sans se multiplier, en sous-bois clair à l'Est du Jardin étudiant, et un peu perdu dans les grandes graminées... Le labelle (grand pétale) est nettement trilobé et parcouru de lignes et tiretés purpurins (**Fig. 2a-b**).

- *les Ophrys apifera* (l'Ophrys abeille) ont été particulièrement « vivaces » et abondants en 2018 et 2019, notamment dans les bordures Est du Jardin collectif *La Fourmilière* (au NO du site) (**Fig. 3a-c** ; on y a reconnu un pied de la variété *aurita*). Dès début avril, s'observaient là plus d'une vingtaine de rosettes de feuilles, avec déjà des débuts de hampes florales en boutons. D'autres spécimens montrent bien qu'une division souterraine du tubercule s'est produite, et a engendré un 2^e pied jouxtant le parent, et parfois un « baby » à côté (fleurira l'année suivante). Quelques *Ophrys scolopax* (l'Ophrys bécasse) accompagnent l'autre espèce en certains secteurs (**Fig. 4**).

Un peu au Sud du bâtiment C5, des zones prairiales un peu ombragées ont livré une belle association de 17 Ophrys abeille bien fleuris le 9-5-2019 et avec un port altier et noble (**Fig. 3c**). À proximité, cinq autres pieds bordaient un bosquet près de la route, et en bordure de celle-ci juste au NE du bâtiment C5, le « trottoir » herbeux (qui avait été tondu précédemment) comporte plusieurs pieds d'*Ophrys apifera*, qui ont ressuscité vaillamment et ont été entourés de ruban protecteur.

- *Himantoglossum hircinum* (l'Orchis bouc) continue son développement dans les clairières du bois au Nord de la route (et à l'Est du Jardin). On a compté 20 beaux pieds cette année 2019 en mai, avec des inflorescences très fournies (**Fig. 6a-b**). C'est notre plus grande Orchidée, dépassant souvent 1 m de haut. Le labelle est très long (5 à 6 cm) et fin, se déroulant vers le bas en lanière torsadée à extrémité bifide, et sa base est garnie de petites houppes papilleuses pourpres ; deux lobes latéraux sont ondulés. Son odeur (de bouc) est caractéristique, et si elle est assez peu agréable pour nos narines, elle attire de nombreux insectes volants (mouches) qui se délectent du nectar de fleur en fleur, assurant ainsi la pollinisation...

- près des Orchis bouc juste au Sud, un pied d'*Anacamptis pyramidalis* (l'Orchis pyramidal) a été observé le 27-5-2019. Les fleurs serrées sont d'abord en épi conique, elles sont roses plus ou moins foncé, avec un labelle trilobé (**Fig. 7a-b**).

- *Anacamptis morio* (l'Orchis bouffon ou Orchis casque) a une floraison précoce (fin mars-avril), des fleurs rouge-violet foncé avec un « casque » (les sépales) strié de lignes vertes (**Fig. 8**). Un éperon (nectarifère) long et trapu se redresse souvent vers le haut. Une petite dizaine de pieds croissent au nord du domaine, en bordure de prairie (et ... à moitié sur un cheminement tondu cette année 2019). Dans cette prairie non fauchée ont été observés quelques *Serapias lingua* (le Sérapias langue), par ailleurs abondant sur le campus universitaire à Pessac. La fleur montre un labelle rose allongé et pointu, courbé verticalement et pendant en forme de « langue » (**Fig. 9**).

- dans la prairie en pente au Sud-Ouest du bâtiment principal (C4), l'orchidoflore était assez riche il y a quelques années. Mais l'absence de tontes ciblées a fait proliférer les hautes herbes, et les discrètes Orchidées (noyées dans une micro-jungle) en ont pâti. On y avait observé : Orchis pyramidal, Ophrys abeille et bécasse, et en lisière du bois la Céphalanthère.

C'est là qu'a été identifiée *Ophrys aranifera* (l'Ophrys araignée = Ophrys sphegodes), encore présente le 8-4-2017 (**Fig. 10**). Cette espèce avait déjà été vue en 2010-2011 (intégrée dans le fascicule 3B, cf. COLLECTIF, 2013). Pétales et sépales sont jaune-verdâtre, le labelle est entier et pourpre-brun foncé, avec des bordures gibbeuses à forte pilosité rougeâtre. Une tache centrale (macule) est gris clair argenté, en forme de H.

- enfin, *Spiranthes spiralis* (la Spiranthe d'automne) s'est avérée assez abondante dans une zone ombragée sous des conifères, sur une prairie rase (et tondu), juste au nord du

bâtiment principal, aile Ouest. Lors de la Fête de la Science organisée au Haut-Carré par la Société Linnéenne de Bordeaux le 8-10-2019, une trentaine de pieds ont été décomptés, à divers stades de floraison et de fructification, ainsi que plusieurs pieds juvéniles avec rosettes de feuilles, sans floraison. Les fleurs sont de petite taille, blanches à cœur jaunâtre, très parfumées, et toutes alignées en spirale hélicoïdale serrée le long de la hampe (d'où le nom de l'espèce) (Fig. 11). Une curiosité est que la tige part latéralement à la rosette de feuilles. Inflorescence et hampe florale sont finement pubescentes (poils blanchâtres).

Une autre espèce emblématique

Dans le bois du Haut-Carré existe une autre plante rare, qui est protégée au niveau de la Région Aquitaine : le **Colchique d'automne** (*Colchicum autumnale* Linné), plante en voie de disparition en Gironde. Ce taxon a été observé ici depuis plus de 15 années (floraison en automne).

Le Colchique d'automne est une espèce indigène des prairies humides en très forte régression partout en Aquitaine. La souche est constituée d'un bulbe entouré de membranes. Les fleurs apparaissent en septembre-octobre, avant les feuilles, elles sont de couleur rose ou lilacée, la corolle est à 6 divisions soudées en tube à la base, et a 5-7 cm de long. Les feuilles lancéolées de grande taille sont groupées par 3 ou 4 à la base, elles se développent au printemps, entourant et cachant un gros fruit qui résulte de la floraison de l'automne précédent : c'est une capsule à 3 carpelles libres, s'ouvrant au sommet (Fig. 12a-b).

Dans le domaine du Haut-Carré, le Colchique se développe dans les clairières herbeuses ombragées en bordure de la forêt, dans la partie Ouest du site. C'est une plante toxique (produisant la colchicine), qui a été jadis utilisée aussi en teinturerie.

Quelques considérations générales ; préconisations mises en oeuvre

- Le Haut-Carré est en zone péri-urbaine dans la banlieue de Bordeaux. Y trouver 10 Orchidées est notable, et témoigne de *bonnes conditions écologiques*, ainsi que de biotopes assez variés (sous-bois, clairières, prairies, zones peu végétalisées, sol sablo-caillouteux plus ou moins enrichi en calcaire...) et en partie épargnés par une grosse pression anthropique. C'est à peu près le cinquième des espèces de cette famille présentes dans le département de la Gironde. Pour favoriser le maintien, voire l'accroissement des représentants de la famille sur le domaine, certaines mesures peuvent être préconisées.

- On a ainsi pu réaliser *une séance de balisage des Orchidées et Colchiques* le 25 avril 2019. Un tel balisage (minimal et discret : piquets de bois et ruban plastique rouge et blanc « rubalise », ou corde chanvre) autour des stations d'Orchidées ou autres plantes rares (Colchiques) sur l'Université est une action de préservation de ces espèces patrimoniales, sur un temps limité au cours de l'année. Ainsi favorise-t-on leur pleine croissance, floraison et fructification. Et donc on œuvre pour la préservation raisonnée de la biodiversité locale, et aussi pour sa meilleure connaissance (nombre de pieds de chaque espèce, évolution des populations, localisation précise...) en vue d'un suivi intéressant par la suite (pluriannuel). **Baliser les sites de plantes rares prévient normalement le piétinement, les tontes malvenues, etc.** ; ce n'est pour les Orchidées que jusqu'à fin juin environ. Mais jusqu'à fin octobre pour le Colchique, espèce protégée. En avril, les Orchidées sont pour la plupart en rosettes de feuilles, et les laisser fleurir permettra aussi de bien les déterminer. *Et de faire connaître* ensuite ces espèces emblématiques (et la grande diversité de cette famille) aux personnes intéressées, lors de visite/circuit pouvant être organisé à la demande et menant à une sensibilisation à ces démarches.

Cette année, ce balisage a concerné : deux zones à Céphalanthère, 4 zones à Ophrys abeille, le secteur à Orchis bouffon, celui à Orchis bouc, le pied d'Orchis de Fuchs, 2 placeaux à Colchique (en descendant dans le bois : l'un avec 8 pieds feuillus un peu chétifs, le 2^e avec 16 pieds plus robustes).

- Des tontes ciblées/programmées (et « douces ») doivent être pratiquées, au moins sur les stations de pelouses et prairies concernées, favorisant le développement du cycle vital et la pérennité des Orchidées. En effet, les adaptations multiples décrites au sein de cette famille (dont la symbiose avec des champignons du sol) en font l'une des plus complexes dans leur évolution et des plus attachantes chez les végétaux. Mais les Orchidées pâtissent des dérangements anthropiques, des changements dans les conditions écologiques des stations, des transformations des biotopes, et des conséquences des pollutions. La plante consommant au printemps beaucoup de ses réserves nutritives pour développer sa rosette de feuilles, puis sa hampe florifère, ses fruits et enfin les graines, elle peut ensuite les reconstituer par photosynthèse, ... sous réserve qu'elle ne soit pas tondu trop précocement, sinon elle s'appauvrit et peut périr. D'un autre côté, les autres plantes d'une prairie peuvent vite devenir envahissantes ou trop volumineuses si aucune tonte n'est effectuée, auquel cas certaines Orchidées seraient privées de lumière, d'espace voire de nutriments par une concurrence trop forte... Un équilibre délicat mais bienvenu doit être trouvé dans la gestion des espaces verts.

- face à la diminution des pieds de Céphalanthère ces dernières années dans la zone boisée, un chantier de « nettoyage / débroussaillage » a été mené en janvier 2018, avec des universitaires, des étudiants, des Linnéens et des membres de la SFO (Société Française d'Orchidophilie de Gironde). On avait remarqué que certains végétaux développaient un aspect invasif qui gênait la croissance et la présence

de l'Orchidée. De plus, en 2017, les **Céphalanthères** ont peu fleuri : sécheresse printanière, gel en avril, mais aussi concurrence de plus en plus forte avec les lauriers (sauce) [*Laurus nobilis* Linné], lierres [*Hedera helix* Linné] et autres herbes. Ce début de "gestion raisonnée" devrait favoriser la croissance et la pérennisation des Orchidées, élément patrimonial principal du site, en permettant une meilleure ouverture du milieu et distribution de la ressource en eau, et une maîtrise de l'espace disponible (avec accès à la lumière, nécessaire même si l'espèce est ombrophile forestière). Pour cela, et sous contrôle et encadrement (B. Cahuzac et W. Brondel coord.), on a entrepris d'arracher beaucoup des innombrables repousses de laurier-sauce très envahissantes (autour des stations de Céphalanthères) ainsi que de l'Érable negundo, de tailler les branches trop grandes et recouvrantes de ces arbustes, et de limiter le tapis au sol du lierre. Le chantier a concerné aussi bien la zone un peu en bordure du bois côté prairie à l'Est, mais surtout dans le bois lui-même (en haut et vers le bas, côté rue Pierre-Noailles).

En conclusion, espérons que ces premières mesures seront bénéfiques. Le suivi en cours pourra les moduler, développer ou compléter. Notons aussi que sur le campus universitaire, à Pessac (mais sur des parcelles jouxtant Talence), a été récemment découverte une autre Orchidée qui est protégée nationale, l'Ophrys miroir (*Ophrys speculum*), toute nouvelle pour la Gironde (cf. BRONDEL et al., 2016) ; cela démontre que les observations botaniques méticuleuses ne sont pas finies et que d'autres (bonnes) surprises pourraient survenir dans un proche avenir...

Respectons donc toujours les Orchidées, plantes fragiles à préserver dans leur milieu naturel, ne les piétinons pas et ne les tondons pas trop tôt, elles participent pleinement à la dynamique des communautés biologiques dans chacun de leurs biotopes et aux équilibres écologiques alliant les végétaux, les champignons et les insectes (dont les abeilles).

Remerciements : nous remercions A. Badoc, J.-J. Milan, A. Dermoun, B. Desbat pour certaines photos utilisées ici.

Orientation bibliographique

- ANIOTSBEHERE J.-C. (rédacteur et coordinateur), 2014. - Flore de Gironde. *Mém. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome 13, 2^{ème} édition, XVIII p. + 750 p., 75 pl.
- BLANCHARD J.-C., 2011. - Nouvelle station découverte en Gironde d'une importante population de *Cephalanthera damasonium* Miller (Druce) (Orchidaceae). *Bulletin Soc. Linn. Bordeaux*, T. 146, nouv. série n° 39 (3), p. 295-298.
- BOURNÉRIAS M. & PRAT D. (sous la direction de), 2005. - Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, Biotope édit., Mèze (2^{ème} édition), 504 p.
- BRONDEL W., SENNES V. & CAHUZAC B., 2016. - Découverte d'*Ophrys speculum* (Ophrys miroir) en Gironde. *Bulletin Soc. Linn. Bordeaux*, T. 151, nouv. série n° 44, (2/3), p. 157-162.
- CAHUZAC B., LAPORTE-CRU J. & MONFERRAND C., 2010. - Découverte de *Cephalanthera damasonium* (Orchidées) en Gironde (SW France). *Bulletin Soc. Linn. Bordeaux*, T. 145, nouv. série n° 38, (3), p. 283-292.
- CAHUZAC B., 2011. - Première découverte à Talence de l'Orchidée *Cephalanthera damasonium*, nouvelle pour la Gironde (SW France). *Mémoire et Patrimoine de Talence*, n° 10, p. 15-20.
- COLLECTIF (Université Bordeaux 1 - Sciences et technologies), 2013. - Biodiversité urbaine : un campus vert dans la cité. 48 p.
- DELFORGE P., 2016. - Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Guide Delachaux. Édition Delachaux et Niestlé S.A., Paris, 4^e édition, 544 p.
- DUSAK F. & PRAT D. (coord.), 2010. - L'Atlas des Orchidées de France. (Sous l'égide de la Société française d'Orchidophilie), Collection Parthénope, Biotope édit., Mèze [Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle], 400 p., 154 cartes.
- GUINBERTEAU J., BLANCHARD J.-C. & CABANNE O., 2012. - Nouvelle contribution à la connaissance des Orchidées rares ou méconnues de Gironde. Présence dans les communes : liste non exhaustive. *Bulletin Soc. Linn. Bordeaux*, T. 147, nouv. série n° 40 (2), p. 177-186.
- JOUANDOUDET F. (coord.), 2015. - À la découverte des Orchidées d'Aquitaine. Biotope édit., Mèze (Collection Parthénope), 2^e éd., 256 p.
- SOUCHE R., 2004. - Les Orchidées sauvages de France. 'Les Créations du Pélican / Vilo' édit., Paris, 340 p.
- TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coord.), 2014. - Flora Gallica. Flore de France. Biotope édit., Mèze : xx p. + 1196 p.
- Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine : www.ofsa.fr

Légende

1. *Cephalanthera damasonium*. Calice jaune clair ; au cœur du labelle : petites crêtes orangées, 25 avril 2019.
- 2a-b. *Dactylorhiza fuchsii*. 2a : vue générale, avec feuilles tachetées ; 2b : détail de l'inflorescence, 8 juin 2017.
- 3a-c. *Ophrys apifera*. 9 mai 2019. 3a : fleur de la variété *aurita*, avec pétales étroits et allongés, en forme de cornes ; 3b : une belle hampe florale en bordure du Jardin collectif ; les ovaires verts et nervurés commencent à gonfler, préfigurant le fruit en formation ; sur celui du milieu, plusieurs pucerons noirs « parasitent » la plante ; 3c : station au Sud du bâtiment C5, balisée de ruban plastique ; deux pieds fleuris sont très proches, issus de la division du même tubercule de l'individu parental le plus grand, le spécimen de droite est plus jeune.
4. *Ophrys scolopax*. 29 mai 2013. Noter le petit appendice jaune à la base, tourné vers l'avant, typique de l'espèce.
5. Le Haut-Carré, vue aérienne (Google map en 2012) ; le Nord est vers le haut du cliché.
- 6a-b. *Himantoglossum hircinum*. 6a : la station du haut du bois ; 6b : détail des fleurs ; labelle effilé et enroulé, très long, avec une base ponctuée de pourpre, et des lobes latéraux ondulés festonnés ; sépales striés de brun ; 30 mai 2019.
- 7a-b. *Anacamptis pyramidalis*. 7a : vue générale d'un pied en début de floraison ; 7b : détail des fleurs avec labelle trilobé rose ; 27 mai 2019.
8. *Anacamptis morio*. Sépales latéraux en casque et à nervures verdâtre-pourpre ; centre du labelle clair à traits rouge-violet ; éperon rose trapu et érigé ; 3 avril 2019.
9. *Serapias lingua*. Labelle rose strié de rouge et qui pend subverticalement ; 23 mai 2011.
10. *Ophrys aranifera*. Labelle brun-rouge foncé, poilu latéralement ; à sa base (ici en haut), deux « pseudo-yeux » se distinguent ; 8 avril 2017.
11. *Spiranthes spiralis*. Hampe florale à nombreuses fleurs de petite taille disposées en spirale de bas en haut ; 8 octobre 2019.
- 12a-b. *Colchicum autumnale*. 12a : fleurs, 17 septembre 2019 ; 12b : feuilles, et trois fruits de l'année passée : capsules renflées trilobées, 12 mai 2019.





PHILIPPE SOLLERS, UNE JEUNESSE TALENÇAISE

Par Olivier Caley

Le samedi 28 novembre 1936, il est midi à Talence. C'est le temps du Front populaire, de la guerre d'Espagne.

Cours Gambetta à Talence, Marcelle Joyaux (30 ans), épouse d'Octave (40 ans), donne naissance aux forceps à un garçon : Philippe Pierre Gérard Joyaux. Il deviendra l'un de nos plus grand essayistes et romanciers français sous le pseudonyme de Philippe Sollers (Fig. 1).

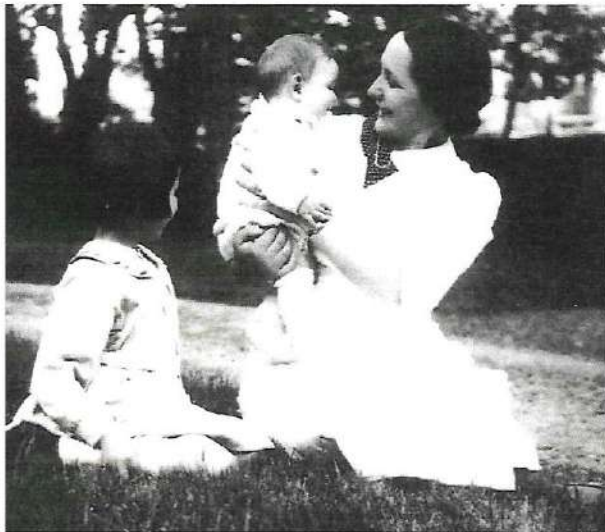


Fig. 1 - Dans le parc familial en 1937 avec sa mère et sa sœur

Pierre et Octave Joyaux, mariés avec deux sœurs, vivent alors dans des maisons jumelles, symétriques, avec une distribution et des pièces identiques entourées d'un parc sur un vaste ensemble industriel qu'ils dirigent. Le site s'étend entre le 115 et le 145 cours Léon Gambetta. C'est l'usine de tôlerie de la Société Joyaux Frères qui fabrique des produits ménagers : tôle, aluminium, émaillerie, casseroles, plats, brocs, marmites, lessiveuses, poubelles avec la marque en lettres bleues ornées des trois croissants traditionnels de la ville de Bordeaux (Fig. 2 et 3). Philippe grandit là « On entend de loin les presses, les fraiseuses, l'embauche et la débauche des ouvriers et des ouvrières, la répétition d'usure plombée du travail ».

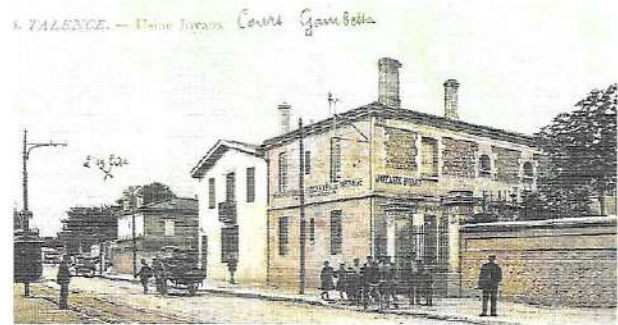


Fig. 2 - Usines Joyaux au début du XX^e siècle.



Fig. 3 - Les ateliers.

L'enfant est souvent malade : otites à répétition, puis mastoïdite, puis asthme sévère.

Le petit Philippe ira tout d'abord à l'école Saint-Genès de Bordeaux, puis ensuite au lycée de Talence, actuellement lycée Victor-Louis, de la 6e 1A en 1946 - 1947 jusqu'à la 1re 1B en 1951 - 1952. « Bon en latin, en français, en récitation, pointu en algèbre, évasif en géométrie, désinvolte en physique et chimie, endormi en géographie, très réveillé en histoire ».

De l'autre côté du cours Gambetta, presque à la campagne, s'écoulera une adolescence romanesque « Oui, le château du Prince Noir est bien là, derrière les entrepôts, pavillon gothique à vitraux. C'est vers lui que revenais, à vélo, en sortant du lycée à six heures » et livresque « Je lis avec avidité mes livres interdits, je souligne des phrases, je les apprends par cœur, je prends des notes, je griffonne, je jette, je reprends, je jette » (Fig. 4).



Fig. 4 – L'âge heureux...

Quand Joyaux devient Sollers

Philippe Joyaux déménage à Paris en 1955 pour faire ses études supérieures au lycée Sainte-Genève de Versailles puis à l'ESSEC, qu'il quitte en fin de première année pour s'inscrire en lettres à la Sorbonne. Délaissant sa scolarité, il rencontre Francis Ponge lors des conférences de ce dernier à l'Alliance française et commence à fréquenter les milieux littéraires parisiens.

En 1958, à 22 ans, précoce, il connaît la célébrité en publiant son premier roman, salué par Malraux, Mauriac, ... « *J'étais mineur lorsque j'ai publié mon premier roman en 1958. Une curieuse solitude racontait de façon assez crue l'éducation sexuelle d'un garçon de quinze ans et mes parents m'ont demandé de renoncer à mon patronyme Joyaux. Dans mes papiers, j'ai trouvé un héros imaginaire qui s'appelait Sollers, un nom découvert en feuilletant le Gaffiot et qui signifie « habile, ingénieux » en latin* » (Fig. 5).



Fig. 5 – Études à Paris.

Retour à Talence

C'est en 1961 que l'usine métallurgique fermera. Sur le terrain seront construits, en 1966, un centre commercial, puis des immeubles d'habitations. Dans son livre « Portrait d'un joueur » (1985), largement autobiographique, son héros Philippe Diamant raconte sa visite de revenant dans le supermarché SUMA qui a remplacé la propriété de son enfance (Fig. 6).



SUPERMARCHÉ **suma**
 "Toute l'alimentation sous un même toit"

HALLOWEEN ET BEAUTÉS VÉGÉTALES

Par Michel Bonoron

Le 15 novembre, des membres de notre association se sont retrouvés à l'Orangerie du Jardin botanique de Talence .

Les connaissances de M. Alain Badoc, Maître de conférence et conservateur du Jardin botanique, jointes à ses talents de conteur nous permirent de découvrir une famille nombreuse de plantes variées. Cette variété va de notre melon estival à des espèces connues des seuls spécialistes.



Fig. 1 – Cucurbitacée Coccinie trilobée (intérieur creux).



Fig. 2 – Genre Kedrostis.



Fig. 3 – Crèches dans des gourdes.

La fête païenne Halloween, survivance des croyances celtiques, avait pour but d'éloigner les puissances maléfiques tout en fêtant la fin de l'année, des récoltes et le changement de saison. Elle a perduré plus longtemps en Irlande et en Grande-Bretagne et a conquis l'Amérique du Nord en même temps que la colonisation anglo-saxonne.

De nos jours, elle est le prétexte pour les enfants de se déguiser en squelette ou autre vampire et de quêter dans leur quartier friandises, fruits ou argent, une lanterne à la main. Cette lanterne peut être une citrouille appelée « Jack O'Lantern » mais potirons, navets et autres courges peuvent être utilisés.

Cette partie de la visite se termina par une dégustation permettant de découvrir des utilisations insoupçonnées de ces plantes allant de la boisson à la confiserie.



Fig. 4 – Tissage végétal de Marinette Cueco.

La visite se poursuit par l'exposition « Beautés végétales » présentée au Forum des Arts et de la Culture.

Accueillis par les « pottos musiciens » (touchez-moi et écoutez) et les tissages végétaux de Marinette Cueco (Fig. 4), nous découvriâmes la vie d'Eulalie Brion, héroïne fictive de Christine Davenne, retraçant la lutte des femmes durant la première moitié du XX^e siècle (Fig. 5).



Fig. 5 – Eulalie Brion et le cabinet de curiosité.

Ce personnage nous donna accès au « cabinet de curiosité » reconstitué par Madame Christine Davenne spécialement pour l'exposition Beautés végétales.

Cette reconstitution passionnante permit de découvrir la qualité du travail, la passion et la méticulosité de nos anciens dans leur travail.

Parmi les nombreuses vitrines, un herbier (Fig. 6) précédait la reconstitution en papier mâché d'un œil humain par le docteur Auzoux et datant de 1850 (Fig. 7).



Fig. 6 – Herbier.



Fig. 7 – Reconstitution d'un œil humain.

La nature n'est pas en reste : une magnifique coupe transversale d'un tronc (Faculté de Pharmacie) nous en faisait la démonstration (**Fig. 8**).

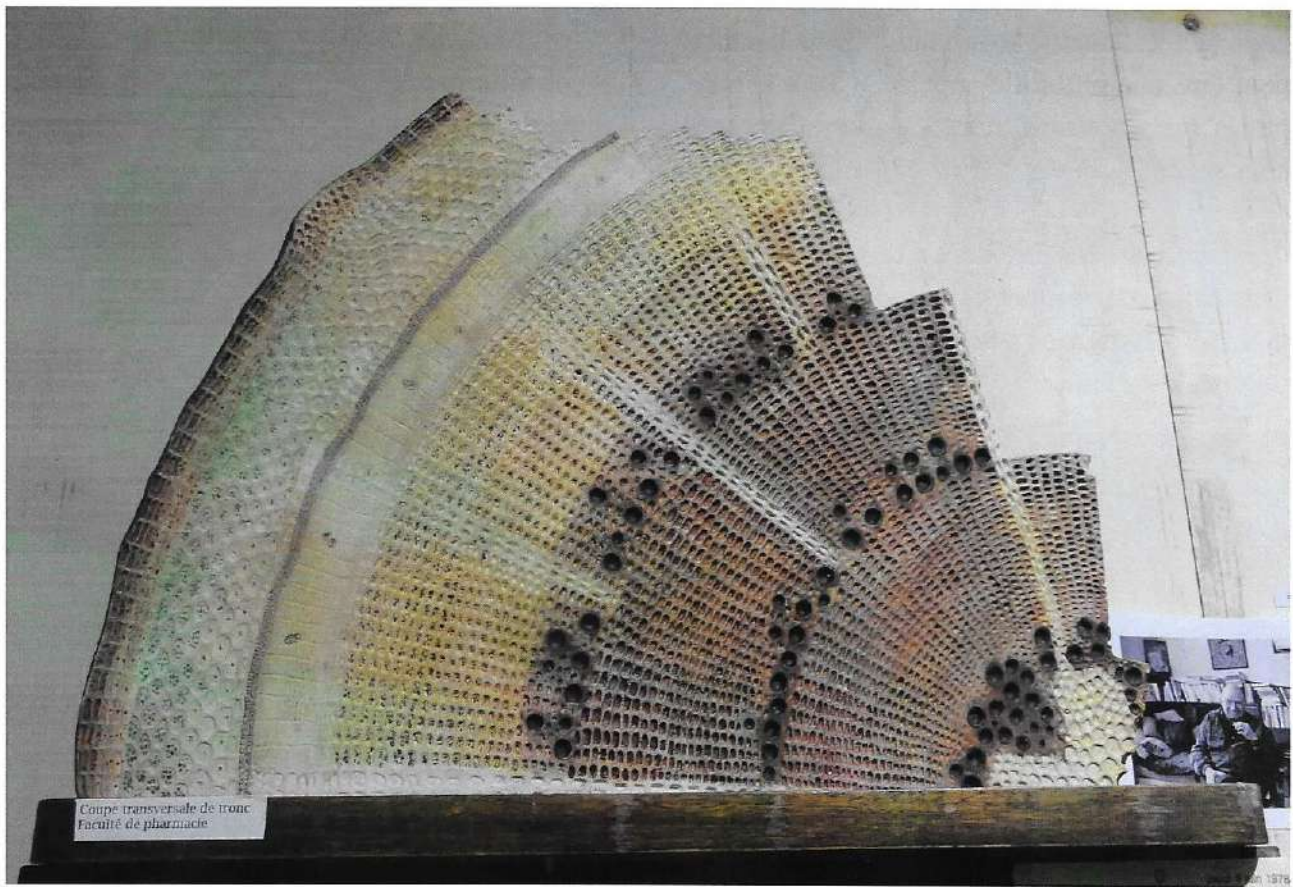


Fig. 8 – Coupe transversale d'un tronc (Faculté de pharmacie).

La visite continua à l'étage, où nous pûmes admirer les magnifiques dessins du docteur Francis Hallé, biologiste et botaniste, représentant les sous-bois de la forêt guyanaise (**Fig. 9**).



Fig. 9 – Dessin représentant un sous-bois de la forêt guyanaise par Francis Hallé.

ANNEXE 1

Procession 1943

ETAT FRANCAIS

Département de la Gironde

VILLE DE TALENCE

-: -

ARRETE DE POLICE

Nous, Maire de la Ville de Talence, Croix de Guerre, Médaille Militaire
Vu la loi du 5 Avril 1938, article 97 ;
Vu la demande de Monsieur le Curé de Talence, en date du 4 Août 1943,
en vue d'être autorisé à organiser des cérémonies à l'occasion du passage
de la statue de Notre Dame de Boulogne à Talence, les 14 et 15 Août 1943 ;
Vu l'autorisation accordée par les autorités allemandes d'occupation
la date du 9 Août 1943 ;
Considérant qu'il importe de prévenir toutes manifestations qui pour-
raient se produire et susceptibles de troubler l'ordre public au cours de
ces cérémonies ;

ARRETONS :

Article 1er . - Le transport à bras d'homme de la statue de Notre Dame
de Boulogne est autorisé le samedi 14 Août, vers 17 h.30, de la limite de
la Commune, lieu dit "Le Bijou" à l'Eglise Notre Dame de Talence, par le
cours du Maréchal Pétain, avec une escorte de quelques fidèles. Tout cortè-
ge est formellement interdit.

Article 2 . - Le dimanche 15 Août, à 9 heures, la célébration de la
grand Messe en plein air est également autorisée place de l'Eglise, où les
fidèles se réuniront.

Aucun attroupement ne devra se produire en dehors sur la voie publique
et la chaussée du cours du Maréchal Pétain devra rester entièrement libre.

Article 3 . - Conformément à l'autorisation des autorités d'occupation,
le déplacement de la statue de Notre Dame de Boulogne, qui quittera Talence
vers 15 heures, en direction de Bordeaux, par le cours Gambetta, devra s'ef-
fectuer avec une simple escorte, comme celle prévue à l'article 1er, jusqu'à
la place Saint-Genès. Tout cortège demeurant interdit.

Article 4 . - Monsieur le Commissaire de police de Talence et le Com-
mandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés de l'exécution du présent
arrêté.

Mairie de Talence, le 11 Août 1943

LE MAIRE,

signé : R. MINDELLE.

VU :

Bordeaux, le 12 Août 1943
Pour le Préfet Délégué,
Le Secrétaire Général,

signé : M. PAPON.



Pour copie conforme,
Mairie de Talence, le 12 AOUT 1943
LE MAIRE,

R. Mindelle

ANNEXE 3

Permis de chasse

(P. G.)

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

PERMIS DE CHASSE,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de la Gironde

Registres *99*
N° 2093


SIGNALEMENT.

Âgé de *32 ans*
taille d'un mètre *16* centimètres

cheveux *bruns*
front *droit*
sourcils *bruns*
yeux *clairs*
nez *droit*
bouche *droite*
barbe *droit*
menton *à fossette*
visage *ovale*
teint *rosé*

SIGNES PARTICULIERS :

Signature du Porteur :



REPUBLIQUE
EMPIRE FRANÇAIS.

Permis de Chasse,
valable pour un an.


Au Nom de l'Empereur *Napoléon III,*

Nous, Préfet du département de la Gironde
autorisons le *J. Paillet*, *né à Talence*
natif de *Talence*
demeurant à *Tessac*,
à chasser dans les temps et lieux où il en a le droit, conformément à
la Loi du 3 mai 1844.

Le Porteur devra justifier du présent Permis de Chasse à toute
requisition des Autorités et Agents désignés par la Loi.

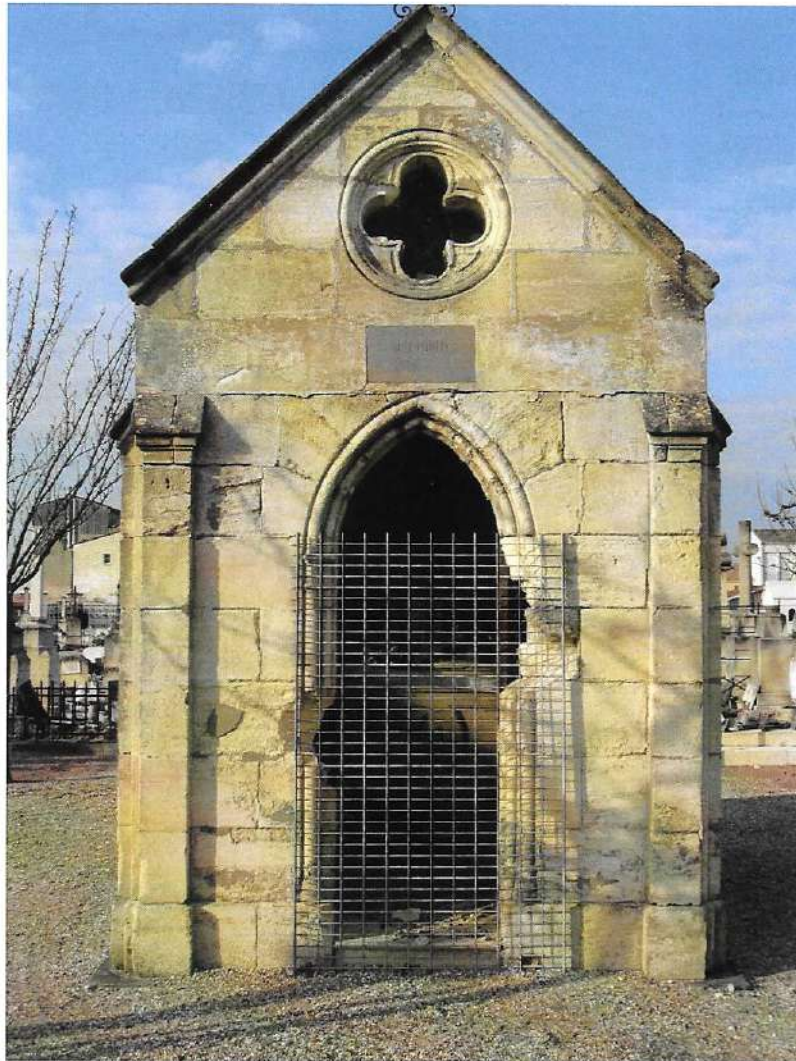
Fait à *Bordeaux*, le *24* *clout* mil huit cent
soixante onze

Le Préfet,
Blaise



Prix d. Permis de Chasse : CINQ-CING francs, dont quatre pour l'Etat et six pour la Commune.

RÉPONSE À L'ÉNIGME N° 19



Il s'agit de l'abbé Emmanuel Rippolès né à Grenade (Espagne en 1771), curé de Talence au début du XIX^e siècle, décédé le 12 novembre 1836. D'origine espagnole, il officia d'abord à l'église Saint-Pierre puis dans la nouvelle église Notre-Dame.

Talence n'ayant plus de cimetière et Pessac refusant les défunts talençais, il acheta sur sa fortune un terrain qu'il offrit à la commune afin que la ville disposa d'un lieu où inhumer les défunts. (Bulletin n° 5 de Mémoire et Patrimoine).

INDEX BULLETIN

TITRES	AUTEURS	BUL.	PAGES
Activités commerciales			
Danguilhén (Les). Une dynastie talençaise de sécheurs de morues	Cassagne (B.) et Champ (A.)	5	21 à 25
Hier et aujourd'hui (quartier du Lycée)		1	3 et 4 4
Sécheurs de morue talençais	Cassagne (B.)	9	15
Talence en 1937 et en 2009	Capdupuy (B.)	8	5 à 16
Activités industrielles			
Joyaux Frères (Les établissements industriels)	Bonnardet (L.)	2	1 et 2
L'Art publicitaire au temps des machines à vapeur	Champ (A.)	12	26 à 30
Olibet (Les grands établissements industriels)	Bonnin (H.)	1	6
Talence en 1937 et en 2009	Capdupuy (B.)	8	5 à 16
Souvenirs d'une ouvrière de l'usine Olibet de Talence (1946-1978)	Singla (A.)	16	6 à 12
Architecture			
Château du Prince Noir peint par Louis Billard (Le)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Immeubles « millésimés » de Talence	Champ (A.)	12	38 et 39
Talence II à Talence – Thouars (De)	Capdupuy (B.)	7	20 et 21
Archéologie			
Sarcophage (Petite histoire d'un)	Champ (A.)	3	6 et 7
Arts et spectacles			
Château du Prince Noir peint par Louis Billard (Le)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Château Maucamp, gouache de TH. Randon (Le)	Champ (A.)	11	21 et 22
Cinéma à Talence (Le)	Despland (M.)	3	11 et 12
Ex-voto : l'expression d'un art populaire ((L)	Viaud (J.-F.)	6	4 et 5
Orgues de l'église Notre-Dame (L')	Monfériér (C. & A.)	4	12 à 15
Plantier des Mailloux dessiné par Léo Drouin (Le)	Champ (A.)	11	19 et 20
Verriers et vitraux à Talence (Maîtres)	Lestage (J. & C.)	4	6 à 10 et 16
Biologie			
Thécambœbiens à Talence (Les)	Thomas (R.)	7	33 à 35
Contes			
La moustache du grenadier du château Crespy	Lachaud (D.)	12	24 et 25
Comité de quartier malade de la peste (Le)	Redet (E.) Pcc	16	48 à 51
Conférences			
Atlantique (L')	Pérez (J.)	9	10 à 13
Histoire des légumes du Moyen-Âge à la Renaissance	Reffay (M.)	12	6 à 13
Saveurs et odeurs du jardin médiéval	Reffay (M.)	10	21 à 27

Vigne à Talence (La)	Champ (A.)	11	5 à 18
Documents			
Acte de prise de possessions de propriété en 1560	Champ (A.)	6	40 à 43
Testament de René Dagès en 1588	Saignac (J.P.)	12	14 à 23
Écoles et enseignement			
École Supérieure (Rencontre avec un ancien de l')	Lacoste (C.) & Champ (A.)	4	27 à 30
Lycée de Talence à l'hôpital Robert-Picqué (Souvenirs de classe au)	Griffet (Ph.)	11	29 à 32
Lycée Victor-Louis (Agrégé historique)	Pitaut (G.)	4	24 à 26
Énigmes			
1 – Les pierres de la rue Pierre-Renaudel	Champ (A.)	8	32 et 34
2 – la roue dentée du cours Gambetta	Champ (A.)	8	32 et 34
3 – Le chemin Cerpeau	Champ (A.)	9	14 et 20
4 – vénus sortant de l'onde	Champ (A.)	9	15 et 20
5 – Le tombelier	Champ (A.)	10	34 et 38
6 – Pont-projeté (Rue du)	Champ (A.)	10	34 et 38
7 – Fête de la Reine du Muguet (La)	Champ (A.)	11	23 et 34
8 – Rane-pichouse (La)	Champ (A.)	11	23 et 34
9 – Aux garailles !	Champ (A.)	12	23 et 37
10 – Le Pomadin	Champ (A.)	12	23 et 37
11 – Monastère des Clarisses	Champ (A.)	13	16 et 46
12 – Rue de Carros	Champ (A.)	13	16 et 46
13 – Messe de sént Secayre	Champ (A.)	14	3 et 30
14 – Maxime dans un jardin talençais	Champ (A.)	14	4 et 31
15 – Courses de Talence – Arrivée	Champ (A.)	15	52 et 55
16 – statue dans la cour d'entrée du château Peixotto	Bonoron (M.)	16	45 et 58
17 – Ou se trouve le numéro 1 du cours de la Libération ?	Bonoron (M.)	16	45 et 58
18 – Mariage de la carpe et du lapin	Champ (A.)	17	4 et 49
Événements			
Chemin de fer arriva à Talence (Quand le)	Champ (A.)	4	18 à 23
221 ^e Régiment d'artillerie lourde coloniale	Bonoron (M.)	12	40 à 46
Disparition d'un vieux talençais	Champ (A.)	9	16 à 18
La séparation des Églises et de l'État (Il y a 100 ans)	Capdupuy (B.)	6	24 et 25
Loups à Talence (Les)	Champ (A.)	2	5 à 7
Mairie de Talence (Inauguration de la première)	Champ (A.)	2	8
Poste à Talence (La)	Lachaud (D.)	13	12 à 16
Une reine de France à Talence	Drouin (J.-C.)	6	18 à 31

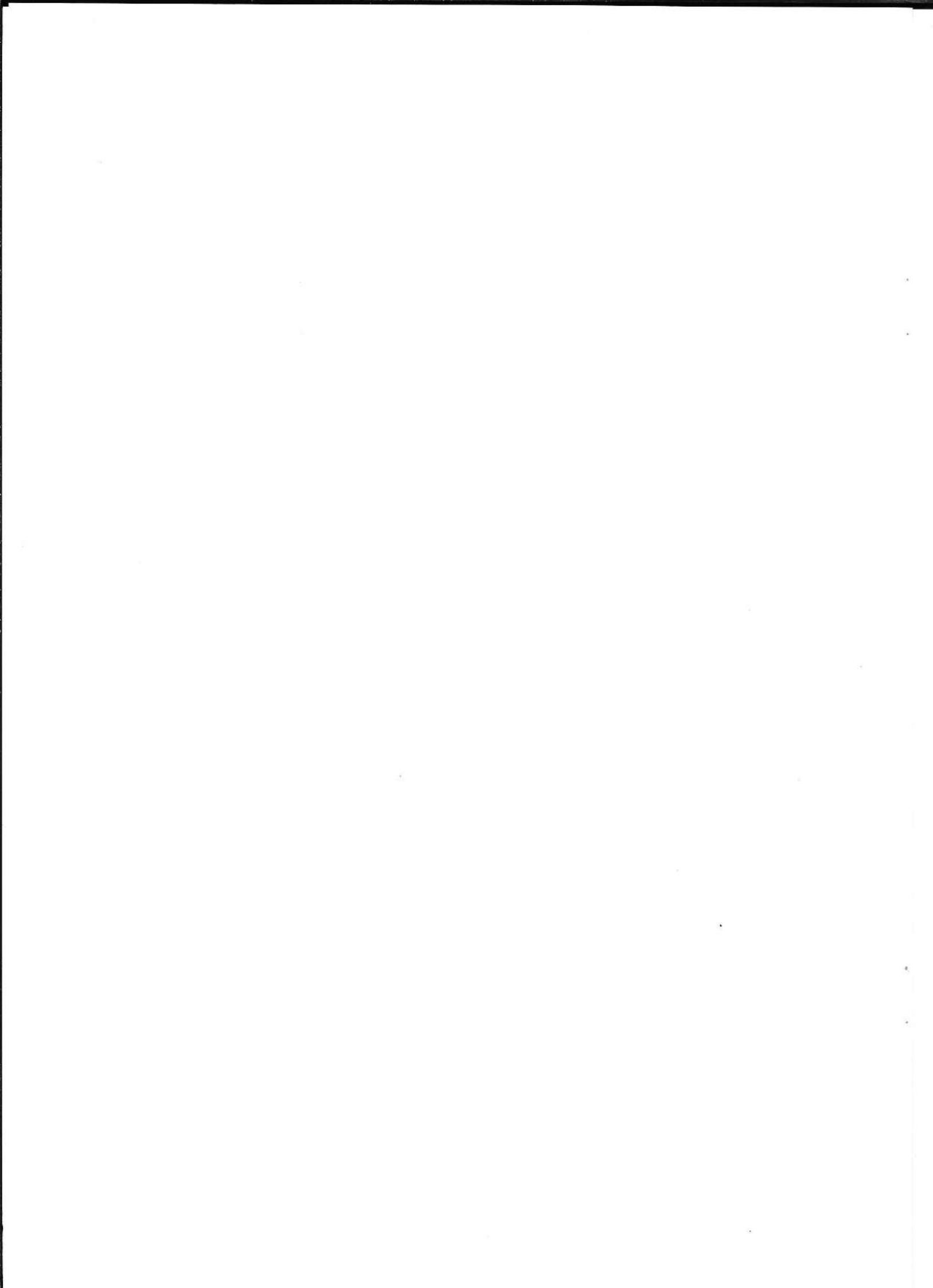
D'une blonde sur l'avenue au marché aux vaches laitières de Talence	Champ (A.)	17	6 et 7
Naître à Peixotto	Bernard (P.)	17	34 et 35
Expositions - Visites			
Art et les Lumières (L'), 2003, Éditorial	Capdupuy (B.)	4	1 à 3
Moyen Âge (Le), 2002, Éditorial	Capdupuy (B.)	3	2 et 3
Promenades dans Talence, 1998, Éditorial	capdupuy (B.)	1	1
Topographie, sites et paysages de Talence, 2001, Éditorial	Capdupuy (B.)	3	1 et 2
Vigne à Talence (La), 2012	Champ (A.) & Puginier (H.)	11	18
Visite du jardin botanique de Talence (La)	Bonoron (M.)	15	24
Visite du château Mission Haut-Brion	Bonoron (M.)	16	46
Géologie			
Le roc de la Rouqueyre	Champ (A.)	8	22 à 29
Héraldique			
Le château de Thouars à Talence et ses blasons	Carayol (P.)	7	14 à 16, 22
Le château de Thouars à Talence et ses blasons (suite)	Carayol (P.)	8	19 à 21
Histoire			
La Taillade, histoire d'un quartier	Faurie (M.)	10	33 et 34
Le château de Salles	Champ (A.)	9	21 à 26
Le Comité Poste-Mairie, 1878-1939, Reine du Muguet	Bonoron (M.)	15	6 à 22
Le Comité Poste-Mairie, 1945 – 2016	Bonoron (M.)	16	13 à 36
Loys de Pontac (La grande peur du sieur)	Champ (A.)	7	17
Maison noble de Thouars,,, propriétaires,,, (La)	Champ (A.)	7	5 à 13
Occupation allemande de Talence (L')	Mallé (M.)	13	8 à 11
Thouars (Les origines lointaines de), la bastide de Baa	Drouin (J.-C.)	8	33 à 35
Une page d'histoire de la « Retrouve » retrouvée	Champ (A.)	10	35 à 37
Réfugiée espagnole à Talence (1937)	Bernard (P.)	15	53 à 55
Le Bijou, un quartier atypique	Bernard (P.)	16	37
Le Bijou, publicité pour une maison de santé (Il y a un siècle)	Bernard (P.)	16	38 à 40
Santillane (Domaine de)	Bernard (P.)	16	41 à 45
La Cigale (Domaine de)	Bernard (P.)	16	45
Talence pendant la Grande Guerre	Bège-Seurin (D.)	17	21 à 33
Le Bijou	Bernard (P.)	17	36 à 41
Linguistique			
Castel-Terrefort (château), l'une des plus belles inscriptions	Capdupuy (B.)	5	14 et 15

Gascons de Talence (Quelques noms)	Merger (T.)	5	5
Gascon parlé à Talence (Le)	Champ (A.)	5	5 à 9
Hauresse, quel drôle de nom ! (La)	Champ (A.)	15	32 à 51
Nature			
Allée du château de Raba (L'), Éditorial	Capduput (B.)	8	1
Disparition d'un vieux Talençai (Cèdre du Liban)	Champ (A.)	9	16 à 18
Herboratorium de Talence (L'), Éditorial	Capdupuy (B.)	7	1
Histoire des légumes du Moyen Âge à la Renaissance	Reffay (M.)	12	6 à 13
Jammes (Francis) Promenade d'antan	Champ (A.)	3	5
Micocoulier (Le chemin des Briques)	Champ (A.)	10	10
Mûrier et le pigeonnier (Le), Éditorial	Capdupuy (B.)	6	1
Parc Curvale (Le)	Bonoron (M.)	15	52
Saveurs et odeurs du jardin médiéval	Reffay (M.)	10	21 à 27
Orchidée <i>Cephalanthera damasonium</i>	Cahuzac (B.)	10	15 à 20
Zelkova, orme du Caucase (Le), Éditorial	Capdupuy (B.)	7	2
Patrimoine architectural			
Béoulaygue (Le domaine de)	Bonnardet (L.)	2	3
Bonnefont (Le château)	Bonnardet (L.)	2	3
Brana (Château de), Éditorial	Capdupuy (B.)	5	1
Castel-Terrefort (château), Une belle inscription	Capdupuy (B.)	5	14 et 15
Castel-Terrefort (Le)	Bonnardet (L.)	2	3
Chapelle de Castel-Terrefort (La)	Bonoron (M.)	14	18 à 22
Chapelle Roul (Rénovation)	Bonoron (M.)	14	17
Château des Arts (Le)	Lachaud (D.)	15	25 à 29
Couvent Saint-Pierre	Bernard (P.)	15	23
Crespy (Le château)	Lachaud (D.)	11	24 à 28
Dunoyer (château), Éditorial	Capdupuy (B.)	5	1
Groupe scolaire Paul-Lapie aux landes d'Issan (Du)	Bernard (P.)	15	29 à 31
Mailloux dessiné par Léo Drouin (Le plantier des)	Champ (A.)	11	20 et 21
Maucamp, gouache de Th, Randon (le château)	Champ (A.)	11	21 et 22
Peixotto (Le château)	Bonnardet (L.)	1	1 et 2
Pigeonnier (Le mûrier et le), Éditorial	Capdupuy (B.)	6	1
Protection du patrimoine (La)	Caley (O.)	12	5
Raba (La villa), le musée Grévin du début du XIX ^e siècle	Drouin (J.-C.)	5	17 à 20
Saint Pey de Talanssa	Champ (A.)	3	8 à 10
Salles (Le château de)	Champ (A.)	9	21 à 26
Veillon (maison), Éditorial	Capdupuy (B.)	5	1

Châteaux, domaines et sites protégés au titre du patrimoine (Liste 2017)	P.L.U.	16	52 et 53
Le domaine de Bonnefont et son château à Talence	Champ (A.)	17	8 à 21
Le Centre vie Marcel Pagnol	Bonoron (M.)	17	42 à 48
Personnages			
Balde (Jean) Promenade d'antan	Champ (A.)	3	5
Barrère (Pierre) (Le professeur)	Champ (A.)	10	39
Billiard (Louis) (Le château du Prince Noir peint par)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Carvallo (Jacob-Jules)	Drouin (J.-C.)	5	12
Courier (Paul-Louis)	Drouin (J.-C.)	1	5
Dagès en 1588 (Testament de René)	Saignac (J.-P.)	12	14 à 23
Dagrant (Pierre-Gustave) et ses fils	Lestage (J. & C.)	4	8 à 16
Danguilhen (Les) Une dynastie de sécheurs	Cassagne (B.) & Champ (A.)	5	21 à 25
De Mégret de Belligny (La famille) – première partie	Bernard (P.)	13	32 à 44
De Mégret de Belligny (La famille) – deuxième partie	Bernard (P.)	14	4 à 16
Derennes (Charles) Deux écrivains	Drouin (J.-C.)	5	28
Diplômes d'Honneur	Bonoron (M.)	15	56
Dominique Reffay	Bonoron (M.)	15	56
Éléonore de France (Une reine de France à Talence)	Drouin (J.-C.)	6	18 à 31
Feur (Henri-Pierre et Marcel)	Champ (A.)	6	7 et 8
Jammes (Francis) Promenades d'antan	Champ (A.)	3	5
Lafargue ? (Qui connaît Fernand)	Drouin (J.-C.)	4	10 et 11 et 32
La Fayette (Le navire de l'ex-voto La Victoire)	Champ (A.)	6	15 à 17
Lieuzère (Jean-Baptiste et Pierre)	Lestage (J. & C.)	4	7
Loire (Gabriel)	Lestage (J. & C.)	4	9 à 16
Maran (René) Promenades d'antan	Champ (A.)	3	4
Maran (Le square René)		4	31
Martin (Maurice) Deux écrivains	Drouin (J.-C.)	5	28
Mauméjean (Jules-Pierre) et ses fils	Lestage (J. & C.)	4	8 et 9
Mémery (Henri) et l'observatoire de Talence	Champ (A.)	8	30 et 31
Moll (La rue du Colonel)	Lachaud (D.)	10	28 à 32
Mons (Jacques de) Au grand siècle	Drouin (J.-C.)	6	32
Peyriguère (Albert) (1883 – 1959)	Drouin (J.-C.)	8	17 et 18
Peyriguère 'Albert) (Le chemin des Briques)	Champ (A.)	10	12
Picqué (Note sur Robert)	La rédaction	11	31 et 32
Pressemame (La rue Adrien)	Champ (A.)	9	4 à 9

Roul (Un maire : François)	Drouin (J.-C.)	1	5
Villet (Joseph), peintre et maître verrier	Lestage (J. & C.)	4	6
Poésie			
Ce petit territoire-là	Marino (M.)	7	36
Talence ma ville (en 1967)		6	45
Religions			
Alliance israélite universelle (Un Talençais fondateur de l')	Drouin (J.-C.)	5	12
Carmélites de Bordeaux (L'installation des)	Une carmélite de Talence	7	25 à 30
Chapelle Roul	Bonoron (M.)	13	23 à 27
Chemin de Saint-Jacques (Le)	Drouin (J.-C.)	8	33 à 35
Compostelle (De Talence à)	Gayet-Delamotte (N.)	7	31 et 32
Ex-voto de N.-D. de Talence au XVIII ^e siècle (Les)	Champ (A.)	6	6 à 9
Ex-voto : l'expression d'un art populaire (L')	Viaud (J.-F.)	6	4 et 5
Ex-voto : Navire <i>La Victoire</i> , avant et après restauration		11	40
Ex-voto peints de l'église de Talence (Un patrimoine qu'il faut restaurer)	Capdupuy (B.)	6	10 à 12
La séparation des Églises et de l'État (Il y a 100 ans)	Capdupuy (B.)	6	24 et 25
Navire de l'ex-voto <i>La Victoire</i> ,, (Le)	Champ (A.)	6	15 à 17 et 21
Orgues de l'église Notre-Dame (L')	Monfrier (C. & A.)	4	12 à 15
Question à nos lecteurs (ex-voto <i>La Magdelaine</i>)	Bonoron (M.)	9	19
Saint Clair l'Africain et les filles de Talence	Champ (A.)	6	30 et 37 à 39
Saint Pey de Talanssa	Champ (A.)	3	8 à 10
Une page d'histoire de « La Retrouve » retrouvée	Champ (A.)	10	35 à 37
12 septembre 1808 (ex-voto)	Bonoron (M.)	6	13 et 14
Santé			
Lycée de Talence et l'hôpital Robert-Picqué (souvenirs de classe au)	Griffet (Ph.)	11	29 à 31
Hôpital américain de Talence 1917 – 1918 (L')	Drouin (J.-C.)	13	18 à 22
Toponymie			
Gascons de Talence (Quelques noms)	Merger (T.)	5	5
Hauresse, quel drôle de nom ! (La)	Champ (A.)	7	23 et 24
Talence : la nôtre et les autres	Champ (A.)	12	31 à 37
		13	7
Vie municipale			
Cavalerie municipale (Le déclin de la)	Champ (A.)	3	8
Cimetière (Talence se cherche un)	Martigny (V.) & Champ (A.)	5	26 et 27
Gendarmerie de Talence an vécu (La)	Lachaud (D.)	5	10 et 11

Le tombelier (Enigme n° 5)	Champ (A.)	10	34 et 358
Mairie de Talence (Inauguration de la première)	Champ (A.)	2	8
Talence cherche une horloge	Bonoron (M.)	13	28 à 31
Talence ville propre (C'était il y a 100 ans)	Martigny (V.)	4	5
Viographie			
Adrien-Pressemane (La rue)	Champ (A.)	9	4 à 9
Briques (Le chemin des)	Champ (A.)	10	4
Cronstadt (L'Avenue de)	Champ (A.)	13	5 et 6
Moll (La rue du colonel)	Lachaud (D.)	10	28 et 32
Pont-Projeté (la rue du) Énigme N° 6	Champ (A.)	10	34 et 38
Quelques dénominations et ... dé-dénominations	Champ (A.)	2	4
René-Maran (Le square)	Champ (A.)	3	4
Suzon (rue de)	Champ (A.)	12	46



BULLETIN D'ADHÉSION 2020

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE TALENCE

(à recopier et à retourner)

NOM (M. Mme Mlle) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adhère à l'Association Mémoire et Patrimoine de Talence et joint un chèque postal ou bancaire d'un montant de 15€ (tarif général) ou de 6€ (tarif étudiant).

Merci de préciser votre adresse E-Mail et de libeller votre chèque à l'ordre de Mémoire et Patrimoine de Talence. PAS D'ARGENT LIQUIDE.

BULLETIN D'ADHÉSION ET CHÈQUE SONT À ADRESSER :

**Association Mémoire et Patrimoine de Talence
Madame Dominique BLANCHARD
23, impasse Carros - 33400 Talence**

CONDITIONS DE VENTE DU BULLETIN

ADHÉRENTS : les adhérents à jour de leur cotisation reçoivent gratuitement un exemplaire du bulletin de l'association. Tout exemplaire est vendu 6 Euros l'unité.

NON ADHÉRENTS : chaque exemplaire demandé est vendu 15 Euros l'unité.

AUTEURS D'UN ARTICLE : reçoivent gracieusement un exemplaire du bulletin où figure leur article.

NUMÉROS DISPONIBLES : 1, 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18

BULLETIN

MÉMOIRE & PATRIMOINE
DE TALENCE



UN PROFIL DE FORÊT TROPICALE SUR UNE SURFACE DE 20 X 30 MÈTRES.
EN TRAIT PLEIN, LES ARBRES DU PRÉSENT
QUI ONT TERMINÉ LEUR CROISSANCE. EN TRAIT POINTILLÉ LES "ARBRES
D'AVENIR" QUI CONTINUENT À S'ACCROÎTRE EN HAUTEUR.

FORÊT DE LA MONTAGNE FUMÉE, SAÛL, GUYANE FRANÇAISE, 1974.

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE TALENCE

18, rue Jean Mette - 33 400 Talence